VIVRE À
Angers
MENSUEL | N°270
1,22 € | ÉTÉ 2003

24 le GUIDE

Cet été, découvrez votre ville !

Angers
www.angers.fr

10 la VILLE
Les écoliers testent le pédibus

16 les QUARTIERS
Resto-troc jardine pour les Accroche-cœurs

22 le MAG'
17 spectacles avec "Angers l'été"

le SOMMAIRE

> ACTUALITÉ

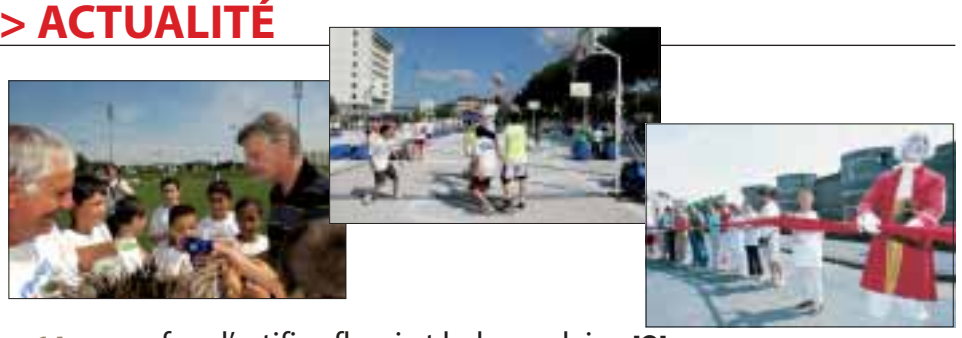

14 JUILLET : feu d'artifice fleuri et bal populaire [4]
COUP DE CHAPEAU : Julie Roult, championne de gym [5]
L'ÉVÉNEMENT : 100 spectacles aux Accroche-cœurs [6]
LE CHIFFRE : un ruban rouge de 1 056,5 mètres [7]
HUMANITAIRE : L'ÉSAG, spécialiste du déminage [8]

> LA VILLE

Le pédibus, une affaire qui marche [10]
Les chantiers de l'été [12]
Centres de loisirs : des vacances pour tous [14]

> LES QUARTIERS

CENTRE VILLE - LA FAYETTE : la crèche du Haras a 20 ans [16]
GRAND-PIGEON : la ludothèque fait un tabac [17]
BELLE-BEILLE : le Resto-troc prépare les Accroche-cœurs [18]
LA ROSERAIE : les jardins familiaux des Aupannes s'agrandissent [19]
DOUTRE - SAINT-JACQUES : David, animateur percutant [20]

> LE MAG'

À la découverte de la tapisserie contemporaine [22]
Musiques du monde à Angers l'été [23]

> LE GUIDE

Thierry Bonnet

300 visites à l'angevine [24]
À l'Arboretum, jardins d'ombrages [26]
La saga du bégonia [27]
Le château de Villevêque [28]
Championnat de France de montgolfières [29]
Loisirs d'été autour de l'eau [30]

EDITORIAL

Pendant l'été, Angers continue de rayonner

Les vacances sont là et avec elles le traditionnel changement du rythme de la vie en ville : des Angevins qui gagnent leur lieu de villégiature, moins d'autos dans les rues, l'envie de flâner, bref, un vent de détente.

Mais Angers, cette année encore, ne s'endormira pas pendant l'été : nous le devons aux Angevins qui restent sur place et qui aspirent, eux aussi, à souffler et à se changer les idées après une année active. Pour eux, nous proposons, avec notamment *Angers l'été* et les expositions d'artistes, des animations qui leur permettront de passer un bel été.

Pour les plus jeunes, la Ville poursuit son effort en proposant camps et centres de loisirs.

Toutes les animations que nous mettons en place s'adressent également aux touristes qui sont de plus en plus nombreux chaque année à visiter Angers. Notre ambition est de leur offrir le meilleur accueil et la meilleure image de notre ville. C'est l'esprit de toutes les visites guidées et animées qui leur sont proposées par l'office de tourisme et auxquelles vous êtes, vous aussi, conviés.

Le point d'orgue de cet été sera bien sûr le rendez-vous des *Accroche-cœurs* avec un thème très nature pour cette nouvelle édition. Ce sera l'occasion pour les Angevins de se retrouver dans un moment de convivialité, mais aussi de faire connaître notre ville. Car les *Accroche-cœurs* voient leur notoriété grandir un peu plus tous les ans.

D'ici là, je vous souhaite à toutes et à tous de passer un très bel été.

Jean-Claude Antonini
Maire d'Angers

VIVRE À ANGERS. Rédaction-réalisation : service information • Édition : Ville d'Angers - B.P. 3527 - 49035 Angers Cedex 01 • Directeur de la publication : Jean-Claude **Antonini** • Directeur de l'Information et de la Communication : Bernard **Lecoq** • Rédacteur en chef : François **Lemoulant** • Rédaction : Thierry **Bonnet** (photographe), Benoît **Chanteloup**, François **Lemoulant**, Marine **Leroy**, avec la collaboration de Sylvain **Bertoldi** • Secrétariat "Vivre à Angers" : Patricia **Thibault**, 02 41 05 41 31 • Secrétariat agenda culturel : Chantal **Roby**, 02 41 05 41 34 • Photo de Une : Thierry **Bonnet** • Conception graphique & maquette : **MCM Information**, 04 76 03 78 30 • Publicité : **Ouest-Expansion**, 02 99 35 10 10 • Photogravure : **Paragraphe**, Angers • Impression : **Imaye**, Laval • Distribution : **Delta Diffusion** • Tirage : 80 000 exemplaires • Dépôt légal : IIIe trimestre 2003 • I.S.S.N. : 0767-354 X

14 JUILLET

Feu d'artifice fleuri et bal populaire

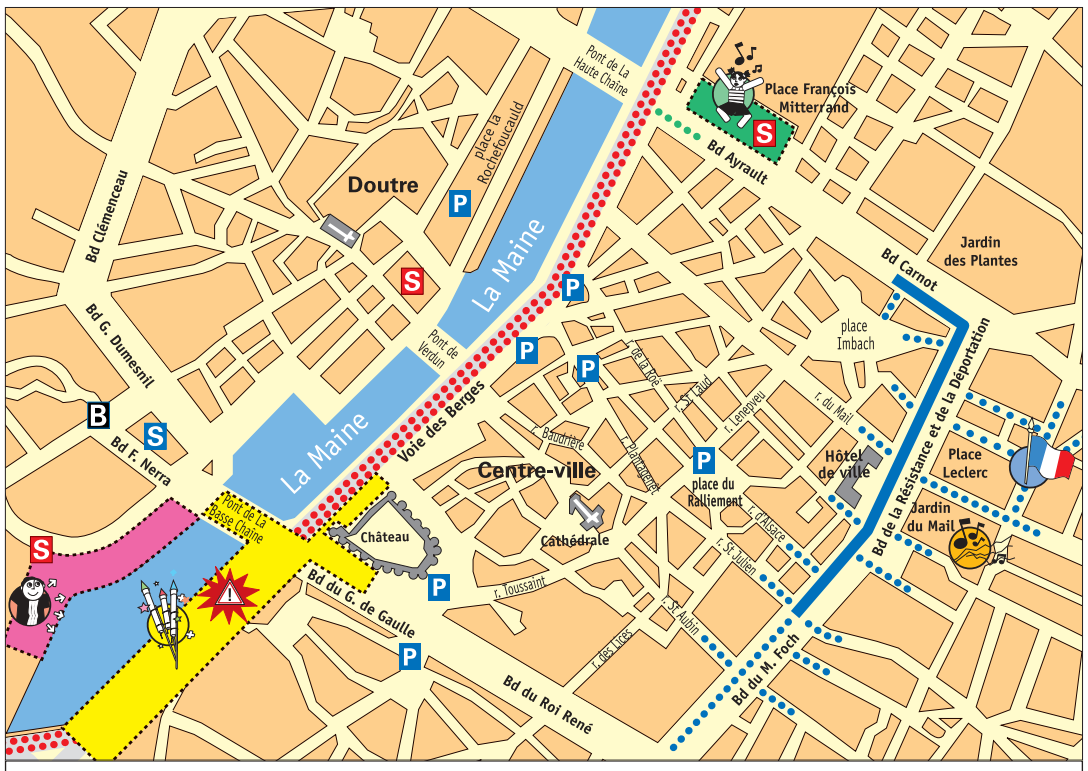

Défilé

Zone de tir (interdite au public)

Zone conseillée pour le public

Bal populaire

Restriction de circulation pendant le défilé et la prise d'armes (20 h 30 - 22 h)

Restriction à partir de 23 h

Voie des berges fermée à la circulation (21 h - 1 h)

Secteur dangereux — *Point de vue* — *Parking*

Secours — *Départ navette Cotra* — *PC Sécurité*

Flore de Maine : tel est le thème du feu d'artifice qui marquera la célébration de la fête nationale, dimanche 13 juillet. Un clin d'œil de plus, après le thème de la foire exposition et avant les Accroche-cœurs, à l'importance du végétal à Angers.

Les festivités commenceront à 19 h 45 par le concert gratuit de l'orchestre d'Harmonie, au kiosque du Mail (places assises). L'Harmonie prépare chaque année un programme spécial pour cette occasion. Après une prise d'armes, à 21 h place Leclerc, le Génie, la Musique militaire et le peloton motocycliste de la gendarmerie défileront boulevard Foch, entre la place Mendès-France et la rue Saint-Aubin. Une délégation, dont le commandant de la frégate Courbet, liée à la Ville depuis quatre ans par un parrainage, participera aux festivités.

Le spectacle pyrotechnique sera tiré à 23 h depuis la Maine, en aval du pont de la Basse-Chaîne. Les meilleurs endroits pour bien voir sont la promenade de Balzac et le quai Tabarly. La soirée se conclura par un bal populaire, jusqu'à 2 h, place François-Mitterrand, avec l'orchestre de Mickaël Percher.

Attention aux restrictions de circulation boulevard Foch et autour de la place Leclerc, de 20 h 30 à 22 h. La voie sur berge sera fermée à partir de 21 h. Les parkings du Mail, du Ralliement, des Halles (jusqu'à 22 h) et La Rochefoucauld seront gratuits. Des bus gratuits partiront à 20 h 30 de Belle-Beille, des Justices, de Monplaisir, de la Roseraie et de Verneau. Retour après le feu d'artifice, départ du boulevard Foulques-Nerra, au niveau du pont de la Basse-Chaîne. ■

À NOTER

Dimanche 20 juillet, à 11 h au centre diocésain, rue Barra, cérémonie à la mémoire des déportés juifs partis d'Angers dans les convois de juillet et octobre 1942 Le 10 août, anniversaire de la libération d'Angers, dépôt de gerbe au monument aux morts, place Leclerc Le 16 août, anniversaire du débarquement de Provence, présentation de véhicules militaires place Leclerc Le 24 septembre, journée du maire quartier Doutre Saint-Jacques Le 29 septembre, à 19 h, réunion publique du conseil municipal, hôtel de ville

LE CHIFFRE

Thierry Bonnet

37,5°c

relevés sous abri dimanche 22 juin après-midi, à la station météo d'Angers-Beaucouzé. Record battu pour un mois de juin depuis 1947, année au cours de laquelle Météo-France a commencé à faire des statistiques. En 1976, il n'avait fait que 36,3 °C… Le record absolu à Angers n'est pas très éloigné : 39,8 °C. C'était le 28 juillet 1947.

INTERNET

Un nouveau site pour le Département

Le conseil général de Maine-et-Loire a rajeuni son site Internet. Objectif de cette nouvelle mouture : plus de services pour les habitants du département, une plus grande lisibilité des rubriques et un accès plus rapide. ■ **www.cg49.fr**

COUP DE CHAPEAU Julie Roult, première en gym

"Championne *de France, moi ?"* Incrédule, Julie Roult. Et pourtant, le 7 juin à Tourcoing, elle a remporté le titre, en gymnastique rythmique et sportive, individuelle, catégorie cadettes. *"Je visais la première moitié, sur quarante-deux concurrentes"*, précise-t-elle. À 14 ans, cette jolie brunette évoque plus un tanagra qu'une athlète bodybuildée. Timide, elle n'a pas envie de se mettre en avant au détriment des autres filles de l'équipe. Mais tout de même, cette

La Vaillante

médaille d'or consacre dix ans de passion pour ce sport. Car elle a commencé à 4 ans ! *"Elle a vu les Jeux Olympiques et m'a dit :* Maman, je veux faire cela," raconte sa mère. Depuis, sa détermination ne l'a jamais lâchée. *"J'aime la relation avec les engins : ballon, cerceau, massues, corde et ruban,"* explique Julie. Quatre entraînements de plus de deux heures par semaine… et elle trouve encore le temps de faire du théâtre au collège.
L'an prochain, elle intégrera la division fédérale. Et l'année suivante, elle passera junior.
Et après ? En faire un métier ? *"Je ne sais pas encore, mais j'aimerais bien passer les diplômes pour entraîner, bénévolement, les plus petites"*. ■

Club La Vaillante GRS, inscriptions les 6, 10 et 13 septembre, de 14 h à 16 h, à la salle Jean-Bouin (entrée par la rue du Colombier). Contact, Daniel Leroux, président, 02 41 69 05 05, ou Valérie Roult, 02 41 72 00 67.

LOISIRS Le plein d'idées

L'été angevin ne risque pas l'anémie ! Spectacles, expos, visites, animations sportives, ateliers pour enfants, montgolfières… Tout le programme est récapitulé dans ce dépliant diffusé dans les boîtes à lettres, les lieux touristiques et les commerces. ■

BIBLIOTHEQUE Les ados élisent Nathalie Saugeon

"Ali Zaoua, prince de la rue", de Nathalie Saugeon, a séduit les adolescents angevins. Ce livre a remporté le prix "J'ai lu, j'élis" avec une note de 17,22 sur 20. Cinq romans étaient en compétition. Un millier d'élèves des collèges (classes de 4e et 3e) et lycées professionnels de la ville, ainsi que des jeunes fréquentant les bibliothèques, les ont lus depuis juin 2002.
Organisé d'abord, en 1999, dans le seul quartier de La Roseraie, à l'initiative de la bibliothèque Jean-Vilar, "J'ai lu, j'élis" a été étendu à d'autres quartiers. Ainsi, la prochaine édition concernera tout le réseau des bibliothèques municipales. La sélection de livres vient d'être effectuée, les jeunes les liront de septembre à janvier. Le prix sera remis en avril, en présence de l'auteur. ■

Thierry Bonnet

Nathalie Saugeon, également réalisatrice, a tiré son livre du film de Nabil Ayouch.

Thierry Bonnet

RENCONTRE Hip-hop et basket marquent des points

Le 11 juin, la place François-Mitterrand baignait dans la culture de rue. L'après-midi basket hip-hop, organisé par la direction Sports et loisirs de la Ville, a fait le plein avec plusieurs centaines de jeunes sportifs, danseurs, taggers et spectateurs. Trente-deux équipes de basket se mesuraient sur sept terrains, pendant qu'un podium accueillait des groupes de musique et de danse. Enfin, un immense graff (10 m sur 2,5 m) a été réalisé sur le thème de la glisse. Il pourrait prendre place à proximité du skate-park de la Baumette, en construction. La réussite de la journée encourage les organisateurs à renouveler la manifestation l'année prochaine. ■

Thierry Bonnet

CLIN D'ŒIL Aimé Jacquet au Lac-de-Maine

Aimé Jacquet était au stade du Lac-de-Maine dimanche 22 juin. L'entraîneur des champions du monde de 1998 avait fait le déplacement en terre angevine pour donner le coup d'envoi de la finale du premier trophée des sélections nationales du football d'entreprise. La compétition a vu s'affronter pendant trois jours huit équipes : la Poste, les pompiers, la Police, la Défense nationale, la Banque de France, les Caisses d'épargne, les administrations financières et la sélection tricolore du football d'entreprise. C'est cette dernière qui a remporté le trophée en battant en finale (1-1, 5 tirs au but à 4) l'équipe des postiers, entraînée par l'ex-Nantais, Maxime Bossis. ■

ÉVÉNEMENT

100 spectacles aux Accroche-cœurs

Thierry Bonnet

La fanfare de Jo Bithume a pris possession du jardin des Plantes dès juin, en prélude aux Accroche-cœurs.

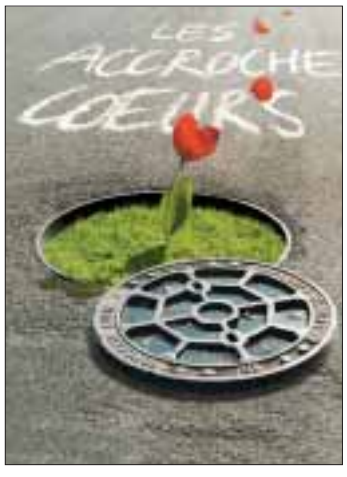

Lucie Lom

Transformer la ville en une immense jardin, c'est le nouveau pari des Accroche-cœurs. En septembre dernier, c'était Angers-sur-mer, engloutie sous les flots. Cette année, du 11 au 14 septembre, les plantes submergeront rues et places, grimpant jusqu'aux plus hauts balcons. La rue de la Gare et la place Molière oublieront les voitures pour devenir jardins. Le samedi 13, les Angevins viendront disposer dans la montée Saint-Maurice, les jardins miniatures qu'ils auront cultivés tout l'été. Car, en fait, les Accroche-cœurs ont déjà commencé. Des Angevins ont semé, individuellement ou au sein d'associations de quartier, des haricots et grimpantes, grâce aux graines distribuées depuis juin dans les mairies et maisons de quartier et chez des commerçants.

Dès la fin août, les premières pousses de spectacles apparaîtront, avec l'arrivée d'un mystérieux peuple nomade, qui construira son environnement de bambous dans le centre ville. Jeudi 11 septembre au soir, place du Ralliement, l'illumination de ces structures, accompagnée d'un concert de fanfares exotiques, donnera le coup d'envoi des festivités. Dès le lendemain midi, les fanfares prendront possession de tous les jardins du centre ville. Et le soir, la grande floraison des spectacles commencera. Une cinquantaine de compagnies, pour une centaine de représentations gratuites. "Cirque aérien", "concert de public", "acrobatie alcoolémique", théâtre à 9 m au-dessus du sol, clown mime, burlesque sur BMX (vélo acrobatique)… Et Rose qui plante ses laitues! Sans oublier les fanfares : l'une s'inspire du folklore du Rajasthan, une autre est à la fois culinaire et tzigane. Dimanche, le pique-nique, avec cochon de lait, s'abritera sous la roseraie de l'esplanade Ligny, parfaite aussi pour le bal qui suivra. Le soir, avant d'éteindre la fête, un arbre sera planté place du Ralliement. ■

Programme distribué en boîtes à lettres dès la mi-août.

Thierry Bonnet

INITIATIVE

Sécurité routière : 38 jeunes en piste

Le 18 juin, trente-huit jeunes ont concouru pour la finale départementale du challenge interpistes de la sécurité routière, organisé en partenariat avec la gendarmerie, la police et l'Éducation nationale. Pour l'occasion, la Ville avait mis à disposition ses installations et équipements, à la Baumette. Les participants avaient été sélectionnés au préalable parmi sept cents candidats lors de demi-finales, en juin, sur les pistes du Maine-et-Loire. L'épreuve s'est déroulée en deux temps, l'un théorique, l'autre pratique. Les trois gagnants sont : Julien Rousseau de Montreuil-Bellay, Kassandra Didier et Kevin Alzi, tous deux de Montreuil-Juigné. ■

AGENDA SPORTIF

2 AOUT
Football
Angers-SCO / Valence, 20 h, Jean-Bouin

3 AOUT
Volley-ball
Tournée des bords de Loire, lac de Maine, 14 h

16 AOUT
Football
Angers-SCO Sedan, 20 h, Jean-Bouin

23 AOUT
Football
Angers-SCO / Besançon, 20 h, Jean-Bouin

26 AU 31 AOUT
Montgolfières
Championnat de France, Brissac et Pignerolle

28 AU 30 AOUT
Ailes anciennes
Avions anciens, aéroport de Marcé

6 SEPTEMBRE
Football
Angers-SCO / Troyes, 20 h, Jean-Bouin

Thierry Bonnet

SANTÉ

Don d'organes : il faut en parler avant

Vous avez une position sur le don d'organes, dites-le à vos proches ! Tel est le message que France Adot 49 et le CHU tentent de faire passer. *"Il n'y a pas assez de donneurs,* martèle Jean-Paul Jacob, responsable des prélèvements au CHU *: quinze donneurs pour un million d'habitants en France, il en faudrait vingt ou trente comme en Espagne."* Résultat : en 2002, 3 632 personnes seulement sur les 10 800 malades en attente de greffe ont pu en bénéficier. Cette pénurie a coûté la vie à 227 patients et repoussé à plus tard l'espoir d'une greffe pour les autres.

Qui sont les donneurs ? À l'exception du don de moelle osseuse consenti par des personnes vivantes, le don d'organes et de tissus se pratique lorsque la mort encéphalique d'une personne est constatée : le cerveau ne fonctionne plus. Mais la réanimation permet de maintenir les organes en vie pendant vingt-quatre heures. Un court délai pendant lequel va se mettre en marche une "chaîne du don". Il faut trouver des receveurs compatibles sur la liste nationale de l'établissement français des greffes, préparer et réaliser les prélèvements, transporter les greffons, préparer et réaliser les greffes sur les receveurs. Mais tout cela n'est possible qu'avec le consentement du donneur. *"S'il a clairement fait connaître sa position pour ou contre le don, la question est réglée. Sinon, il faut se tourner vers la famille. C'est là tout le travail, délicat, des infirmières coordinatrices,"* insiste Jean-Paul Jacob. Mais, dans le doute, 35 % des familles refusent le prélèvement. Souvent par manque d'information. Le secteur médical lui-même est encore peu sensibilisé. Au CHU d'Angers, où l'on pratique des greffes depuis 1971, des brochures ont été distribuées aux 5 000 agents *"pour que chacun connaisse notre activité,"* souligne le docteur Jacob. En 2002, les équipes angevines ont réalisé 75 greffes de moelle osseuse, 24 greffes de reins, 60 prélèvements et 37 greffes de cornée. ■

Renseignements : France ADOT 49, 02 41 44 22 21. Coordination hospitalière des prélèvements (docteur Jacob) : 02 41 35 52 38.

Le 21 juin, France ADOT 49 organisait une action de sensibilisation au don d'organes sur l'esplanade de l'hôtel de Ville.

Thierry Bonnet

SPORTS

Trois Angevins aux mondiaux d'aviron

Début août, trois jeunes licenciés d'Angers Nautique s'envoleront en direction de Schinias, à 40 km d'Athènes. Ils y disputeront les championnats du monde junior d'aviron. Une consécration à la fois pour ces jeunes sportifs, mais également pour leur club. Julien Bahain, Sébastien Decodts et Xavier Bouchard ont eu cette année une saison pleine. En avril, ils ont chacun ramené une médaille de bronze du championnat de France. Xavier et Sébastien en deux sans barreur, Julien en skiff.

Enfin, début mai, en coupe de France, ils ont décroché ensemble la médaille d'or en quatre de couple. Logique donc qu'ils fassent partie des quinze heureux élus qui porteront le maillot tricolore du 6 au 9 août. Avec trois jeunes issus de ses rangs, Angers Nautique sera évidemment le club le mieux représenté dans la sélection nationale junior.

Reste le stage à la mi-juillet avec toute l'équipe de France, où sera déterminée la composition des équipages.

Il est possible que Xavier et Sébastien disputent le 8 de pointe (avec une seule rame) et Julien le 4 de couple (avec deux rames). ■

LE CHIFFRE

1 056,5 mètres

Albert

Telle est la longueur du ruban rouge tricoté et déroulé dans la ville, le samedi 14 juin, de la place du Ralliement à l'entrée du château, à l'occasion des "quarante-huit heures contre le Sida". 1056,50 m de long, qui en font sans doute le plus long du monde. Une procédure d'homologation est en cours auprès du *Guiness Book* des records. Mais au-delà de l'anecdote, ce ruban rouge a mobilisé plus de trois cents personnes pendant deux ans : 150 personnes du service Retraités de la-Ville et des résidents de foyers logements, mais aussi des habitants des quartiers à travers les associations comme la CLCV ou Passerelle. Personnes âgées, plus jeunes, membres d'associations de lutte contre le Sida ont pu dialoguer sur la maladie, ses modes de transmission. Une expérience inédite de dialogue intergénérationnel sur le sujet. Et une vraie solidarité pour rappeler que le Sida est bien l'affaire de tous. Le ruban était à Paris, les 5 et 6 juillet, pour les concerts de Solidays.

HUMANITAIRE

L'ÉSAG renforce son rôle dans le déminage

L'école supérieure et d'application du génie vient de signer un protocole de coopération avec le centre international de déminage humanitaire de Genève (CIDHG). *"Cette charte est la concrétisation de plus de deux ans de travail en commun,* a souligné l'ambassadeur Dahinden, directeur du centre. *L'expertise et l'expérience de l'ÉSAG en matière de mines et de déminage sont, en effet, essentielles pour collecter les informations sur les types de mines existants. Mais aussi pour définir des normes utilisées ensuite pour la dépollution des zones minées et le déminage humanitaire".* Ainsi, la version française d'un système informatique spécifique a été réalisée en lien étroit avec les sapeurs angevins.

L'ÉSAG joue par ailleurs un rôle incontournable dans la formation au déminage. *"Tous les démineurs français, civils et militaires, ont été formés à Angers,* constate le général Gérard Bezacier. *Et notre école accueille chaque année entre 100 et 150 stagiaires étrangers par an."* Des démineurs américains, libanais, cambodgiens, sénégalais… qui viennent régulièrement compléter leur formation (elle dure environ dix ans) pour, à leur tour, enseigner dans leur pays. L'ÉSAG vient également de participer à la création d'une école au Bénin, qui permettra de développer sur place la formation d'experts du Burkina-Faso, du Congo, du Sénégal, de la Guinée ou encore de l'Angola ; pays dont plus de 40% du territoire est infesté. Une action similaire vient d'être engagée en Colombie. Dans le monde, les mines antipersonnel font une victime toutes les 30 minutes, le plus souvent des enfants! ■

François Lemoulant/archives

Le Génie forme les experts en déminage et effectue aussi des actions de sensibilisation auprès des populations. Ici, en 1999, auprès des réfugiés kosovars en Albanie.

HOMMAGE

Disparition de Jean Narquin

Jean Narquin est décédé le 11 juin. Ancien député de Maine-et-Loire, père de Roselyne Bachelot, il a siégé dix-huit ans au conseil municipal. Après une première période de 1959 à 1965, sous Jean Turc, il est revenu au conseil, durant le mandat de Jean Monnier, en 1983, comme chef de file du groupe d'union de l'opposition, puis en 1989 (photo), sur la liste "Angers Vitalité" menée par Jean-Claude Rémy. ■

Archives

ENTREPRISE

Les dix ans de la station d'essais de semences

La station nationale d'essais de semences (SNES) vient de fêter ses dix ans de présence à Angers-technopole. Le laboratoire déménageait alors de la région parisienne. Il emploie aujourd'hui 73 analystes, techniciens et ingénieurs, auxquels s'ajoutent de nombreux saisonniers en période de pointe, d'août à mars. En tout, la station contrôle chaque année la pureté d'espèce, la germination et l'état sanitaire de 45 000 à 50 000 échantillons de semences. Elle est le laboratoire officiel national de contrôle des semences commercialisées et est reconnue au niveau international comme une référence. À l'occasion de cette décennie en terre angevine, une journée a été organisée le 25 juin avec rencontres et débats. ■

Bruno Amiot/Archives

FORMATION

La "capacité en droit" se prépare sur Internet

Modèle de promotion sociale, la capacité en droit – qui permet d'accéder aux bancs de l'université à tout âge et sans diplôme – a pourtant du plomb dans l'aile. Rennes, Le Mans et d'autres l'ont déjà abandonnée. Pas l'université d'Angers, qui va, au contraire, lui donner un sérieux coup de pouce en créant, dès la rentrée, un enseignement "en ligne". C'est une première en France qui a vu le jour grâce à l'investissement de l'équipe angevine : enseignants, service des nouvelles technologies, et administration. L'État et la Région ont apporté leur contribution financière.

"Cela reste un enseignement, insiste Geneviève Thomas-Debenest, responsable de la capacité en droit, *puisque l'équipe est là pour aider les apprenants dans leur cheminement grâce à un accompagnement pédagogique personnalisé. Ils ne seront jamais seuls et des rencontres auront d'ailleurs lieu avant chacun des trois modules de formation pour apprendre à bien se connaître."* Pour le reste, la plateforme d'enseignement utilise à fond l'interactivité d'Internet. Aux cours standards s'ajouteront, à la demande de l'apprenant, des fenêtres d'exemples ou de définitions. Tests et devoirs seront proposés via informatique et un forum permettra de débattre des cas pratiques et des questions de droit. Quant au courrier électronique, il assurera le lien entre enseignants et apprenants. Seule exigence : pouvoir disposer d'un ordinateur. *"Le plan université virtuelle de la Région tend à multiplier les équipements,"* souligne Françoise Galland, chargée des nouvelles technologies. Et la fac de droit a aménagé une salle informatique spéciale. ■

Renseignements : Lydia Salaün, 02 41 96 21 42.

Le pédibus, une affaire qui m

Testé par les écoles Dacier et Sainte-Bernadette, le pédibus a rencontré un grand succès. Cet autobus pédestre permet aux enfants de se rendre à l'école à pied en toute sécurité. La Ville souhaite étendre à terme ce dispositif à un maximum d'établissements scolaires.

Vendredi 13 juin, 8h10, square du Moulin-Cassé. *"En route ! Le pédibus part à l'heure"*, plaisante Annick Carcenac. Habillée d'une chasuble jaune fluo, elle avance d'un pas décidé, suivie de ses enfants, Sébastien et Florian, et de Noé et Anna-Kim, deux enfants d'un voisin.

Très vite, d'autres élèves de l'école Dacier et un deuxième parent accompagnateur intègrent le groupe. Tout ce petit monde se met à discuter. *"On a découvert qu'on était voisins"*, se réjouissent des parents.

8h14 : premier arrêt aux croisements de la route d'Épinard et de la rue Georges-Brassens. Quelques enfants supplémentaires gonflent les rangs… Après sept autres arrêts et 20 minutes de marche, la ligne orange du pédibus arrive avec vingt-six enfants devant les portes de l'école Dacier.

Pendant une semaine, du 10 au 14 juin, quatre lignes d'autobus pédestre ont ainsi permis aux écoliers, encadrés par des parents, d'effectuer le trajet maison-école. À l'origine du projet : la Ville, qui souhaite faire diminuer l'utilisation de l'automobile. Deux écoles ont été retenues pour tester pendant une semaine le pédibus : une dans le quartier Saint-Lazare, Dacier, l'autre au sud, tout près du boulevard de Strasbourg, Sainte-Bernadette.

Pour Dacier, les choses se sont très bien passées. *"Nous avons commencé avec une soixantaine d'élèves pour terminer avec une centaine, soit largement plus de la moitié de l'effectif. La circulation a chuté remarquablement dans la rue Dacier"*, se réjouit Annie Michot, la directrice. Forts de ce succès, les parents ont décidé de maintenir le pédibus jusqu'à la fin juin. Il ne devrait donc pas être trop difficile de le remettre en route à la rentrée de septembre.

Reste à savoir si le pédibus survivra aux journées humides d'automne et aux grands froids de l'hiver ? La difficulté majeure étant de trouver un nombre assez important de parents pour encadrer le groupe. *"Cela prend du temps de faire un aller-retour avant de partir à son travail*, concède Gilles Mordellet, parent accompagnateur. *Mais, si un roulement se met en place, cela permet d'être libéré les autres jours de la semaine."*

À Sainte-Bernadette, l'opération a également rencontré un joli succès. Les trois lignes de pédibus fonctionnaient matin et soir. À côté, deux circuits de vélobus ont été mis en place sur le même principe. En tout, une cinquantaine d'enfants ont choisi l'une de ces deux méthodes pour effectuer le trajet.

"On a constaté une montée en puissance du pédibus au fil de la semaine, se satisfait Gabriel Crosnier, le directeur. *Les enfants qui ne se trouvaient pas sur l'une des lignes étaient déçus et l'ensemble des parents reconnaissait que c'était une excellente initiative. L'idéal serait de pérenniser la formule. Mais c'est une organisation lourde à mettre en place pour les parents."* ■

Benoît Chanteloup

À l'école Dacier, le pédibus a débuté avec 60 élèves pour terminer en fin de semaine avec plus d'une centaine d'adeptes.

Thierry Bonnet

Le pédibus, pas à pas

En Allemagne, en Suisse, en Belgique ou en Angleterre, de très nombreux écoliers vont à l'école en pédibus. En France, l'autobus pédestre n'en est qu'à ses balbutiements. La Ville a donc confié pour 17 144 € la mise au point d'une méthodologie de pédibus à Targeting, bureau d'études spécialisé dans l'écomobilité. L'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie a financé la moitié de cette somme.

En premier, il a été décidé de choisir deux écoles test. Des expériences de pédibus s'étaient déjà déroulées à l'occasion de la dernière journée sans voiture. Mais cette fois-ci, l'expérimentation a duré toute une semaine. Les écoles élémentaires Dacier et Sainte-Bernadette ont donc été retenues. Ces deux établissements, à l'avant-garde sur le sujet, possédaient un groupe de parents motivés.

Autour des deux écoles et selon l'origine géographique des élèves, plusieurs "gisements" d'enfants ont été définis. *"Plus d'un tiers des écoliers habitent à moins de 500 m et un cinquième supplémentaire à moins d'un kilomètre. Pourtant, près de 60 % faisaient le déplacement en voiture"*, explique Marc de Jerphanion, responsable de Targeting. Le bureau d'études a donc mené une enquête de terrain pour connaître la géographie des lieux et définir au mieux les circuits à prendre, en privilégiant les chemins et les rues les moins passantes. À Dacier, quatre lignes ont été tracées dans un rayon d'un kilomètre autour de l'établissement. L'école Sainte-Bernadette, à la pointe dans le déplacement à vélo des enfants, a complété les trois lignes de pédibus avec deux lignes d'autobus cycliste. Sur toutes les lignes, des arrêts ont été positionnés tous les 200 à 300 m. La mobilisation des parents a fait le reste. À Dacier, une quarantaine de volontaires se sont ainsi relayés tout au long de la semaine et une vingtaine à Sainte-Bernadette.

Aujourd'hui, il reste à évaluer les résultats du test afin d'essayer de pérenniser les pédibus sur les deux écoles et ensuite de les généraliser à un maximum d'établissements.

marche

trois questions à Gilles Mahé
adjoint à l'Environnement

Pourquoi avoir créé des pédibus à Angers ?

La voiture est très majoritairement utilisée par les parents pour déposer leurs enfants à l'école. Elle provoque embouteillages, pollution et insécurité routière aux abords des établissements. Il existe des alternatives, d'autant qu'il s'agit de courtes distances. Angers est la première grande ville de l'Ouest à expérimenter les pédibus. Cette opération rentre en plein dans notre volonté d'être le laboratoire du développement durable.
Concernant les déplacements, la Ville et l'Agglomération agissent pour réduire la place de l'automobile : plan de déplacement urbain, tramway… Mais, chacun peut également agir à son échelle par des petits gestes quotidiens. La Ville doit les encourager.

Quel premier bilan peut-on tirer de l'opération pédibus ?

C'est un grand succès. Preuve est faite que cela peut fonctionner. Nous espérons que les écoles Dacier et Sainte-Bernadette pérenniseront leur pédibus à la rentrée de septembre. Au cours de l'année, nous souhaitons étendre le système à deux ou trois groupes scolaires supplémentaires. Au final, nous voulons toucher un maximum d'écoles. Nous avons bien conscience que toutes n'ont pas les mêmes besoins. Mais, toutes doivent mener une réflexion autour du thème du déplacement maison-école. Bien sûr, ces projets ne peuvent voir le jour qu'en s'appuyant sur le volontariat des parents, sans qui rien n'est possible.

Pouvez-vous nous donner les grandes lignes de la prochaine journée sans voiture ?

Angers participera de nouveau à la Journée sans voiture, qui se déroule systématiquement le 22 septembre. Comme l'an passé, le périmètre de la Doutre et du centre-ville sera fermé aux voitures. Mais cette année, il s'agit d'un lundi et non du dimanche. Ce 22 septembre, les bus seront gratuits. En outre, de très nombreuses animations seront programmées du 17 au 24 septembre en direction, en particulier, des scolaires et des centres de loisirs. Nous menons également une réflexion pour que cette Journée sans voiture revienne plus régulièrement et ne soit pas seulement cantonnée à un jour par an.

À Sainte-Bernadette, en plus des trois lignes de pédibus, deux lignes de vélobus ont vu le jour.

Thierry Bonnet

Jean-Noël Sortant/Archives.

Les nouveautés de l'institut

L'institut municipal propose quelques nouveautés dès septembre en plus de son programme habituel. Dans la série conférences publiques gratuites, plusieurs cycles seront consacrés à l'Afrique à l'occasion du 30e anniversaire du jumelage Angers - Bamako : culture et littérature africaine, francophone et anglophone. On trouvera également des cycles inédits autour de la sémiotique ; des arts plastiques actuels et de la musique contemporaine.
Les "mardis de l'institut", rebaptisés "soirées de l'institut", aborderont, le mardi et le jeudi, des thèmes aussi divers que la géopolitique des grandes religions, l'histoire de l'idéologie européenne ou l'extraction du charbon en Anjou. Sans oublier les "Cafés sciences", organisés avec Terre des sciences, le CNRS et l'université. Ils parleront orchidées, pierres précieuses, terres arctiques, diagnostic médical, effet placebo, réchauffement climatique ou imagerie médicale.
Côté cours publics gratuits, l'initiation au droit se dédoublera en droit privé et droit administratif, tandis que les cours payants à effectifs réduits s'enrichiront d'un apprentissage de la langue des signes. Pour ces enseignements, il est indispensable de s'inscrire. Cours et conférences publics reprennent le 11 septembre, les cours payants le 9 octobre. Attention, l'institut est fermé en août. ■

Institut municipal, 9, rue du Musée, 02 41 24 13 10.

Vacances tranquilles

Pour lutter contre les risques de cambriolages l'été, polices nationale et municipale lancent, pour la dix-huitième année, l'opération Tranquillité Vacances.

Il s'agit de surveiller, gratuitement et sur simple demande, le domicile des Angevins pendant leur absence. En 2002, mille six cents logements, essentiellement des pavillons, ont ainsi fait l'objet de patrouilles régulières. Efficace : il n'y a eu que deux plaintes pour cambriolage sur ces lieux.
Trente mille dépliants permettant de demander ce service ont été distribués dans les boîtes aux lettres. Ils donnent également des conseils de prudence : la sécurité commence par le comportement de chacun. À éviter : la clé sous le paillasson ; la serrure facile à forcer ; le courrier qui déborde ; l'argent caché sous les draps. ■

Contact:
Police municipale, 4, rue des Ursules, 02 41 05 44 71.
Police nationale, 15 bis, rue Dupetit-Thouars, 02 41 57 52 00 ou dans les bureaux de police de quartier.

Les chantiers de l'été

Les gros chantiers ne connaîtront pas ou peu de trêve estivale.

À la piscine Jean-Bouin fermée tout l'été, la troisième et dernière phase de travaux est engagée avec la réfection du bassin de 50 m et du bassin école. Changement de la mosaïque d'origine pour du carrelage blanc, carrelage des plages, peinture des murs et des gradins (les fresques vont disparaître), sans oublier la modernisation du traitement de l'eau. Pour cela, toutes les canalisations ont été changées et cinq énormes bonbonnes de filtration ont été installées dans les sous-sols.

Pour le confort des usagers, un nouveau système de chauffage et de ventilation garantira une atmosphère plus agréable – avec moins de condensation notamment. Enfin, la pose de faux plafonds en forme de vagues, de couleur bleu et jaune, devrait améliorer l'acoustique de la piscine en absorbant les bruits.

Par ailleurs, une paroi de verre sera installée entre le nouveau et les anciens bassins, afin de limiter la résonance, mais un passage sera aménagé.

Nouveauté : une passerelle aérienne longe désormais le grand bassin et permet d'accéder au bassin école en toute sécurité depuis la sortie des vestiaires.

À l'extérieur, les façades ont été couvertes de bardages pour donner une cohérence à l'ensemble du projet de l'architecte Christian Grimault. Les travaux seront terminés fin novembre, pour une ouverture au public de tout l'équipement en fin d'année. Au total, 76 M€ auront été investis. Restera alors à aménager le parking. En septembre, seul le nouveau bassin sera ouvert.

La Poste ouvre en août

À la gare, le premier immeuble de bureaux est en cours d'achèvement. Dès septembre, il accueillera des bureaux dans les étages, dont ceux de la SNCF. Au rez-de-chaussée, accessible par la galerie des voyageurs, on trouvera le nouveau bureau de poste. Son ouverture au public est fixée au 18 août. À cette date, débutera la démolition de l'ancienne poste et, dans la foulée, la construction des immeubles de bureaux 2 et 3. Leur livraison est prévue en avril 2005.

Commencera alors l'aménagement de la gare routière, dont les bureaux, près du hall de gare, sont déjà construits. Comme ceux des sociétés de location de voiture qui s'installeront dès septembre.

Reste le buffet de la gare. Son aménagement, pris en charge par la SNCF, devrait démarrer après l'été. Le projet initial prévu sur deux niveaux a été revu : le buffet occupera le rez-de-chaussée tandis qu'une surface commerciale s'installera à l'étage.

À l'extérieur, un parking souterrain réservé au personnel a été creusé. Un mail sera aménagé cet été : dallage, pose de candélabres et de bancs. Les plantations d'arbres et de massifs se feront à l'automne.

924 000 € pour les écoles

Les vacances sont mises à profit pour les travaux dans les écoles. Outre les prochaines restructurations lourdes engagées à la Toussaint à Alfred-de-Musset et en fin d'année à Pierre-Louis-Lebas, 924 000 € sont consacrés cette année à la maintenance.

Vingt-cinq groupes scolaires sont concernés : travaux de mise aux normes et de sécurité à Maurice-Ravel, à Gérard-Philipe, au Daguenet, à Paul-Valéry et à Larévellière ; projet de création d'une bibliothèque centre de documentation à Marie-Talet ; réfection de peintures à Marcel-Pagnol, René-Gasnier, l'Isoret, Victor-Hugo et Aldo-Ferraro ; remplacement de menuiseries à Jules-Verne et Henri-Chiron ; travaux dans les offices et restaurants à Cussonneau et à la Pérussaie ; ravalement de façades à la Blancheraie ; création ou restructuration de sanitaires à André-Moine, Jules-Verne et Condorcet ; restauration de toitures à Pierre-et-Marie-Curie, Montesquieu et Gérard-Philipe ; réaménagement de la cour aux Grandes-Maulévries avec remplacement des jeux. ■

Thierry Bonnet

À la piscine Jean-Bouin, le bassin école et le bassin de 50 m sont en cours de restauration.

Thierry Bonnet

À la gare, le premier immeuble de bureaux est terminé.

Thierry Bonnet

À la Pérussaie, 110 000 € seront consacrés à la rénovation de l'office et du réfectoire.

Thierry Bonnet

À Montesquieu, changement des huisseries et réfection de la toiture au programme cet été.

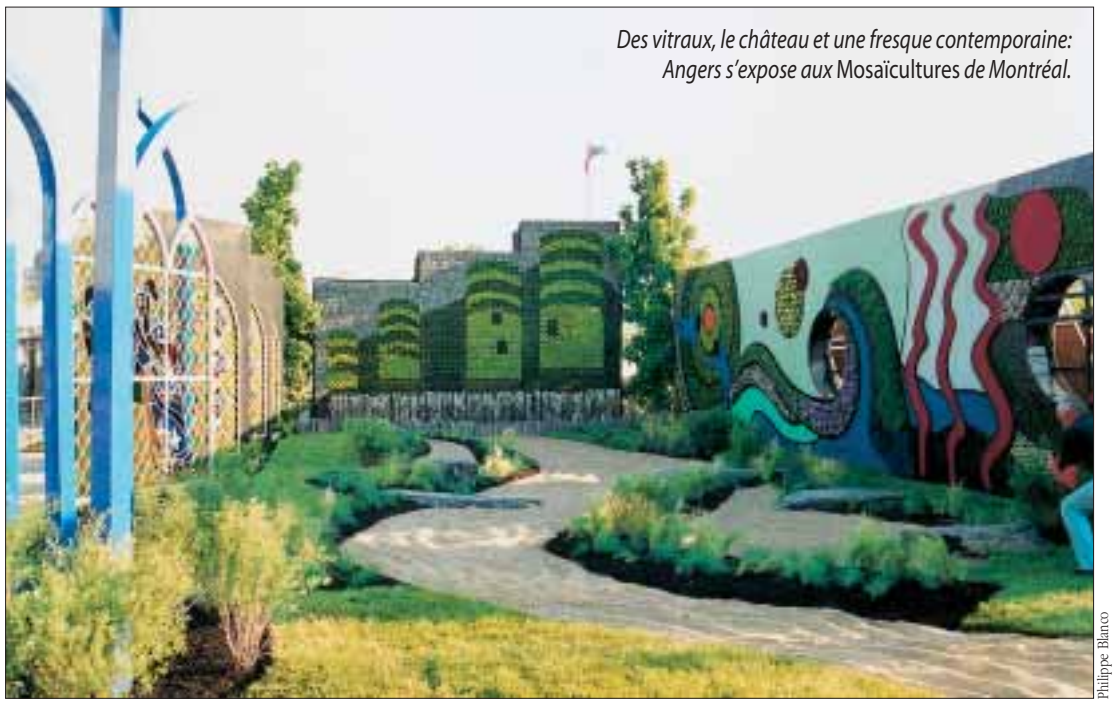

Des vitraux, le château et une fresque contemporaine: Angers s'expose aux Mosaïcultures *de Montréal.*

Philippe Blanco

À Montréal, Angers cultive son image

Après avoir raflé des distinctions nationales et européennes pour son fleurissement, Angers se frotte au dessus du panier en participant, depuis le 21 juin et jusqu'au 6 octobre, aux Mosaïcultures de Montréal.

"Venu à Angers à l'occasion de Soleils d'hiver, le maire de Montréal avait été très impressionné par le savoir-faire du service Parcs et jardins. Il a tenu à inviter la Ville à cette manifestation", se félicite Monique Pirotais, maire-adjoint. Une bonne aubaine pour Angers qui entend justement être reconnue comme une ville du végétal au plan mondial. 900 000 visiteurs sont attendus aux Mosaïcultures avec d'éventuelles retombées: économiques pour le secteur angevin du végétal et touristiques pour le Val de Loire. Canadiens et Américains sont, paraît-il, friands de "jardins à la française". Et c'est bien cette spécificité qu'Angers a illustré à travers trois tableaux de mosaïque sur le thème imposé des "Mythes et légendes": une "carte postale" du château; une référence à l'histoire avec des figures médiévales évoquant les vitraux; et une fresque abstraite intitulée "Rêves de paix", de 2,50 m par 15 m, et pas moins de 400 plantes au m².

"La mosaïculture est le raffinement extrême du jardin, explique Xavier Sorin, directeur du service. *Avec cette fresque, nous osons une vision très contemporaine: elle symbolise les turbulences du monde, les luttes, les obstacles, mais aussi les espoirs de paix".* Les trois tableaux sont mis en scène dans un rectangle de 210 m², évoquant lui-même les jardins du Val de Loire avec son bassin, ses arches et ses massifs.

Pour la mise en place, huit techniciens sont partis dès le 31 mai. *"Il nous a fallu 1 730 heures pour installer le jardin,* précise Philippe Blanco, responsable logistique. *Un conteneur rempli de matériel avait été expédié par bateau depuis Le Havre: sable, verre, métal… Mais, la terre et les 12 085 plantes nécessaires étaient fournies sur place."*

Le stand a fait sensation auprès des premiers visiteurs, des organisateurs et de spécialistes européens du design. ■

Fin juillet, nouveau skate-park

Le nouveau skate-park de la Baumette sera utilisable dès juillet. Construit par la Ville à proximité de la piscine découverte, il permettra aux adeptes de skateboard, rollers et BMX de réaliser des figures sur les cinq modules mis à leur disposition. Il a été présenté le 24 juin aux jeunes intéressés par ces disciplines de glisse. On y trouvera une maxi-rampe, un quarter, une pyramide, un lanceur et un double lanceur.

La réalisation du projet s'est faite en relation étroite avec les pratiquants de ces activités. On a pu recenser au moins 400 jeunes pouvant être intéressés par une telle structure. Fin 2002, une réunion de concertation s'était déroulée avec une soixantaine d'entre eux. Six représentants des disciplines ont ensuite effectué plusieurs déplacements avec des techniciens municipaux pour bien choisir les modules.

Durant la première quinzaine de juin, les terrassements ont été réalisés et l'enrobé posé. La clôture a été déplacée afin de permettre un accès permanent au site. Les modules, en cours de fabrication, devraient être posés d'ici à fin juillet. L'ensemble du chantier a coûté 90 000 €. Il s'agit d'une première mouture. Des évolutions, avec des modules supplémentaires, sont envisageables dans l'avenir. Un contest, compétition de skaters, est prévu le 13 septembre. ■

PRATIQUE

Hôtel de ville.
Boulevard de la Résistance-et-de-la-Déportation, BP 23 527 - 49035 Angers CEDEX 01. Tél.: 02 41 05 40 00. Fax: 02 41 05 39 00.
e-mail: mairie.angers@angers.fr site: www.angers.fr
Du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h 30. Le samedi, de 9 h à 12 h, pour les déclarations de naissance et de décès.

Une demi-heure de stationnement est offerte dans les parkings Marengo et Pierre-Sémard autour de la gare. Par ailleurs le parking du Mail, place Leclerc, sera gratuit en août.

Fermeture des bibliothèques municipales: Saint-Nicolas, Imbach, Monplaisir et la Roseraie, du 29 juillet au 16 août; les Justices, La Fayette, Verneau, Lac-de-Maine et Belle-Beille, du 5 au 23 août. Toussaint, les 15 et 16 août. Tél. : 02 41 24 25 50.

Le parc d'Olonne ouvre au public le 15 juillet. Situé derrière l'école des Beaux-Arts, il a été réaménagé par la Ville, pour 200 000 €. Deux entrées: rue Bressigny (passage de service de l'école des Beaux-Arts) et près du 33, rue Château-Gontier.

SANTÉ

Enquête de l'OMS. En mars, quatre cents ménages angevins ont participé à une enquête sur l'habitat et la santé dirigée par l'Organisation mondiale de la santé. Résultats en septembre.

INFORMATION

La prolifération d'algues dans les plans d'eau provoque des affections dermatologiques et gastro-entérites. Fortes chaleurs et faible pluie accentuent ce phénomène. Le lac de Maine n'est pas touché à ce jour. Mais, si le suivi de la qualité des eaux montrait une prolifération, des mesures seraient prises. Selon la quantité de bactéries, baignade et activités nautiques pourraient être limitées voire interdites. Par précaution, éviter de boire l'eau du lac, se doucher après le bain, laver le matériel utilisé et consulter en cas de troubles. Les usagers du lac sont invités à consulter les panneaux d'information du parc de loisirs.
DDASS : 02 41 21 76 31. Centre nautique: 02 41 22 32 20.

JEUNESSE

Le 27 août, quarante-deux jeunes angevins assisteront au Stade de France aux championnats du monde d'athlétisme : l'aboutissement des animations sportives "L'athlète, c'est toi", proposées toute l'année par la direction Sports et loisirs de la Ville dans les quartiers, aux jeunes de 8 à 14 ans. Cette opération est réalisée en partenariat avec les clubs et le comité départemental. Trente-deux jeunes ont été sélectionnés sur leurs résultats et dix tirés au sort.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Invité par le maire de Paris, Jean-Claude Antonini a participé aux États généraux de l'Urbanisme destinés à contribuer à l'élaboration du futur plan local d'urbanisme. *"J'ai souhaité,* a souligné Bertrand Delanoë, *m'appuyer sur l'expertise du maire d'Angers car la démarche angevine d'élaboration du PLU est empreinte des principes du développement durable."* Le maire d'Angers a animé une table ronde regroupant les maires de Québec, Rome, Londres, Rio de Janeiro, Buenos Aires, Sao Paulo, Vienne et Paris. *"Je me félicite,* a-t-il souligné, *de voir le territoire angevin montré en exemple. J'y vois la confirmation que le développement durable est un principe fort."* Angers confirme son rôle de cité laboratoire du développement durable.

Henri Garat/mairie de Paris

Le bel été des centres de loisirs

Les animaux de la ferme, le Far West, les nouvelles technologies, À la recherche de l'aventurier… Autant de thèmes qui vont marquer l'été des jeunes angevins inscrits dans les centres de loisirs municipaux. *"C'est la mission de la Ville de donner à toutes les familles, qu'elles partent ou non en vacances l'é'té, la possibilité d'offrir des loisirs à leurs enfants, l'été"*, considère Martine Caillat-Drouin, adjointe à l'Enfance, à la jeunesse et aux relations familiales.

Pour un tarif modique[1], l'offre de loisirs est variée, afin de susciter la curiosité des jeunes, leur permettre de s'ouvrir vers l'extérieur et leur faire découvrir de nouveaux centres d'intérêt. Dès 2 ans, les petits ont accès aux quatorze centres de loisirs maternels (CLM). Huit centres de loisirs sans hébergement (CLSH) sont destinés aux plus grands, à partir de 6 ans. Les centres sont disséminés dans toute la ville et les parents n'ont aucune obligation de choisir celui de leur quartier. Des camps, de trois jours pour les petits et cinq pour les plus grands, sont proposés aux enfants inscrits aux activités du centre.

Un CLSH spécial, "Je joue sport", est proposé pour la deuxième année. Les 11-14 ans peuvent également participer au "Club jeunes", où ils sont réunis autour d'un projet, tous quartiers mélangés, et s'organisent avec davantage d'autonomie.

L'inscription préalable est indispensable pour participer aux CLM et CLSH. L'été dernier, quelque 350 animateurs, permanents et saisonniers, ont encadré en moyenne 2 000 enfants par jour. ■

(1) De 2,75 à 5,85 € la journée, repas compris, suivant le quotient familial.

Thierry Bonnet

Les enfants du centre de loisirs Jules-Ferry devant leur fresque, fraîchement réalisée.

De 10 à 14 ans, "Je Joue Sport !"

Les centres de loisirs "Je Joue Sport !" proposent aux 10-14 ans des stages multisports d'une semaine sur deux sites : La Baumette - Mermoz et Lac-de-Maine – Bergson. Au programme, voile, roller, base-ball, ultimate, kayak, VTT, etc. Accueil de 9 h à 17 h (possibilité 8 h – 18 h), déjeuner et goûter compris, tarifs selon le quotient familial. Inscriptions au 02 41 05 45 25 ou au 02 41 57 99 80.

Opposition
Groupe "Servir Angers"

Environnement : un pas de géant

Comme le Président Jacques Chirac s'y était engagé, le droit à l'environnement devrait être inscrit dans la Constitution française après l'été. En effet, le 25 juin dernier, un projet de charte de l'environnement a été présenté au conseil des ministres. Le Préambule de la Constitution de 1958, devrait être ainsi modifié pour placer l'environnement au cœur des droits et devoirs fondamentaux de notre société. La Constitution actuelle reprend en effet les deux étapes précédentes du pacte républicain :
- 1789, année de la déclaration des droits de l'Homme ;
- 1946, année de l'introduction des principes socio-économiques.
2003, marquera donc une nouvelle étape.
La Charte intègre ainsi dans le "droit suprême français" le droit à un environnement sain, le principe de précaution ou le développement durable. L'Union Européenne avait intégré de tels principes dans le droit européen en 1992, et Michel Barnier, alors ministre de l'environnement l'avait transposé en droit français en 1995. Aujourd'hui la Charte donne à ces principes une valeur constitutionnelle.

Les Collectivités locales, un rôle majeur
L'article 6 de la Charte précise : *"Les politiques publiques doivent promouvoir un développement durable"*. La responsabilité en incombera en grande partie aux collectivités locales dont les compétences réglementaires actuelles sont déjà importantes. À Angers, cela contraindra la municipalité à dépasser les effets d'annonce, pour traiter enfin, dans le concret, ces problèmes. Le groupe "Servir Angers" s'y investit pleinement.

Le Plan de déplacement urbain, un outil indispensable à la conduite du mandat municipal
La loi sur l'air de Corinne Lepage, en 1996, impose désormais aux collectivités locales de plus de 100000 habitants l'adoption d'un Plan de déplacement urbain (PDU) (qui devait être bouclé en 2000). Aujourd'hui, notre commune est l'une des dernières villes françaises à n'en pas en être dotée. Il est urgent d'agir. Ce PDU doit en effet permettre de définir la stratégie de développement de notre agglomération, des types de transports prioritaires, des objectifs en terme de qualité de l'air et de bruit, les secteurs de développement, les types d'activités. C'est un outil indispensable à la conduite du mandat municipal. Du fait de ces retards, les conséquences financières vont être lourdes pour les Angevins. Sans PDU : pas de subvention de l'État à la construction du tramway par exemple ! Là encore, l'effet d'annonce a été privilégié au travail de fond.

Le traitement de boues de station d'épuration : pour une agriculture de qualité
Chaque année 20000 tonnes de boues sont produites à Angers, dont la moitié est traitée dans une petite usine d'incinération à la Baumette, l'autre épandue sur 4000 hectares de l'agglomération angevine. De même que les agriculteurs s'engagent dans la traçabilité et la qualité, nous demandons que soient développés des protocoles de suivi de la qualité des sols plus pertinents et transparents, et des modes de traitement plus respectueux de l'environnement.

L'Usine d'incinération : pour éviter la gabegie passée
Quel gâchis ! Deux années après avoir terminé les travaux (100 MF), l'Usine n'est déjà plus aux normes ! Fin 2000, lors de la campagne des municipales, nous proposions d'étudier au plus vite l'évolution de cette unité en y intégrant l'ensemble des paramètres (urbanisme, politique social, environnement…), il nous était répondu que l'usine était l'une des plus performantes de France, aux normes pour des années ! Parce que les nouvelles normes, rendues publiques dès 1997, n'ont pas été anticipées, parce qu'il a été choisi de bricoler plutôt que de traiter le dossier dans son ensemble, la réglementation va frapper, à nouveau, le portefeuille des contribuables angevins.

Le groupe "Servir Angers" considère que la responsabilité du Maire d'Angers réside plus dans le traitement de toutes ces questions, que de défiler, fin avril, au côté de José Bové contre le G8 de l'environnement organisé par le gouvernement français.

Enfin nous demandons depuis trois années la création d'une commission locale de l'environnement regroupant experts, association, élus…, susceptible de travailler sereinement sur des sujets sensibles : dioxines, antennes relais, recherche sur les OGM… Cette commission serait en mesure d'éclairer les élus sur l'état des connaissances, sans pour autant bloquer le développement économique et la recherche dans notre agglomération, et de faire respecter la Charte de l'environnement.

Vos élus du Groupe Municipal "Servir Angers"
UMP UDF - Cap 21 - DvD
L.Gérault, R.Branchereau-Massigoux, B.Caillard-Humeau, I.de Bodinat, J.Delin, P.Descamps, B.Dupré, R.Felgines, I.Martin-Krumm, B.Sublard
Contact : 02 41 05 40 37.

Majorité "Aimer Angers"

Angers prend ses quartiers d'été

La période estivale est un moment propice pour apprécier la ville autrement. Les déplacements semblent plus aisés, les soirées se prolongent.
Toute l'équipe municipale vous invite à profiter de la Ville au cours de multiples rendez-vous culturels, sportifs et festifs.
Angers prend ses quartiers d'été et cela rime avec intenses activités.

Toute une ville pour tous
Parce que vacances n'est pas toujours synonyme de départ, tous les services de la ville sont mobilisés pour vous proposer des activités, des loisirs et un large choix culturel. Parce que nous voulons que tous les Angevins puissent accéder à ces activités et loisirs nous menons une politique tarifaire d'accès au plus grand nombre.
Alors laissez-vous dépayser au rythme de deux concerts par semaine avec le Festival d'Angers l'Été. Rendez-vous incontournable de la saison estival ce festival est cette année encore résolument ouvert sur le monde.
Laissez vous guider par le Centre d'Informations Jeunesse parmi toutes les activités sportives et de loisirs proposées aux jeunes Angevins. Centres de loisirs, bibliothèques, piscines et autres équipements sportifs seront ouverts et accueilleront différentes animations. La carte Partenaires et la carte Passe-sports permettent en fonction du quotient familial de bénéficier de nombreuses réductions sur de nombreux services et animations municipales.
Partagez avec les touristes de passage la découverte ou redécouverte de notre ville riche d'art et d'histoire. Les musées vous proposent des expositions de grande qualité. Notamment l'exposition de la collection Mary Toms et Pierre Pauli du mouvement de la nouvelle tapisserie au musée Jean Lurçat. Comme tous les ans le riche programme concocté par Angers tourisme séduira également nombre d'Angevins.
Enfin, le nombre et la qualité des jardins et parcs offre à tous un cadre vert et ombragé extrêmement apprécié en ces temps de canicule. Au cœur des basses vallées angevines, au centre du plus grand domaine de rivières navigables, Angers vous offre des kilomètres de randonnées à pied, à vélo au cœur de paysages préservés.

Préparer les retrouvailles de la rentrée
Angers chantera tout l'été mais ne se trouvera pas dépourvue lorsque la rentrée viendra : les "Accroche-cœurs" s'annoncent encore féeriques en 2003. Cet événement associera en effet tout ce qui fait qu'on se sent bien à Angers : la nature, la convivialité, le spectacle. De bien beaux moments en perspective que les Angevins partagent avec des spectateurs venus de partout.
Lancés en 1999 à l'initiative de Jean-Claude Antonini, les Accroche-cœurs sont aujourd'hui devenus une évidence à Angers : ils viennent couronner un été bien rempli en spectacles en tout genre.

Partir en toute sérénité
Cette année encore, durant l'été, la municipalité met en place l'Opération Tranquilité Vacances qui associe polices nationale et municipale pour surveiller les logements des Angevins partis en congés. Gage de tranquillité, cette opération est avant tout efficace : en 2002, ce ne sont pas moins de 1700 domiciles qui ont été concernés. C'est donc toute la ville qui a pu bénéficier de ce dispositif exemplaire qui privilégie la prévention.

Déplacements et développement durable
Car l'été les déplacements se font loisirs, ils sont également plus aisés du fait des départs en vacances. Alors nombre d'Angevins optent pour ce que l'on appelle les modes doux ; la marche à pied, le vélo. En effet l'arrivée des beaux jours facilite le changement de comportement et en matière de déplacement c'est un enjeu de taille.
Angers s'est résolument engagée dans l'accès du transport public pour tous avec le réseau de bus de la COTRA et le projet de tramway. L'élaboration de pistes cyclables et le projet de boucle verte sont également une offre alternative au tout automobile. Pourtant le réflexe voiture est solidement implanté.
Pour changer ce comportement une expérimentation est menée sur deux écoles d'Angers. Nous avons élaboré, avec elles, un plan de déplacement école, "le PÉDIBUS". Les parents des écoles Dacier et Sainte-Bernadette se sont fortement impliqués pour réduire le nombre de véhicules aux abords de leur établissement, améliorer le cadre de vie et la sécurité. Cette expérimentation se poursuivra à la rentrée et nous souhaitons pouvoir à terme impliquer d'autres parents et d'autres écoles dans toute la ville.
En attendant ,bel été à tous et à toutes.

Vos élus de la majorité "Aimer Angers"

CENTRE VILLE - LA FAYETTE

Les 20 ans de la crèche

Les riverains ont en mémoire les pur-sang qui trottaient dans le quartier. Mais en 1974, les Haras nationaux quittent Angers pour le Lion-d'Angers, libérant du même coup un important terrain en centre-ville.

Petit à petit, cette surface va s'urbaniser: des immeubles sont bâtis; la Ville inaugure sa patinoire en novembre 1982; aménage le parc du Haras et des locaux pour des artisans (potiers, souffleurs de verre…); et crée, en octobre 1983, un lieu d'accueil petite enfance.

"L'équipement accueillait alors vingt enfants en halte-garderie et dix en crèche, se souvient Anne Rouillard, la directrice. *Une expérience inédite est tentée: l'ouverture six jours sur sept pour répondre aux besoins des commerçants".* Elle sera vite abandonnée, faute de succès. Les modes de garde évoluent et les demandes de places en crèche explosent. En 1992, la Ville crée une halte-garderie de quinze places à quelques mètres de là, et permet à la mini-crèche de prendre ses aises. *"Aujourd'hui, la structure fonctionne avec une éducatrice de jeunes enfants et cinq auxiliaires de puériculture*, souligne Anne Rouillard, *ce qui nous permet d'accueillir vingt enfants, de 2 mois et demi à 3 ans, du lundi au vendredi, de 7h45 à 18h45".*

"La demande est très forte sur les structures d'accueil du centre-ville, reconnaît Martine Caillat-Drouin, adjointe à la Jeunesse. *Mais nous essayons d'apporter des réponses adaptées aux besoins des familles."* La Ville travaille en réseau avec la halte-garderie, le relais assistantes maternelles tout proche, la crèche 24 h/24 gérée par la Mutualité Anjou Mayenne à la Roseraie, la CAF. Elle réfléchit également à d'autres solutions, comme la création, fin 2003, d'une micro-crèche, ouverte le samedi, à Larévellière.

En attendant, la mini-crèche du Haras continuera à séduire, confortablement installée à deux pas de la gare et du centre-ville, dans des locaux plutôt bien conçus et largement ouverts sur le parc du Haras. ■

Thierry Bonnet

Quatre-vingts "anciens" sur les 283 enfants accueillis à la crèche depuis 1983 étaient réunis le 13 juin pour les 20 ans.

pratique

Hôtel de ville : *bd de la Résistance-et-de-la-Déportation, 02 41 05 40 00.*

Les permanences des élus reprennent début septembre. *Contact: hôtel de ville.*

Angers Centre Animation : *15, rue Thiers, 02 41 86 05 05.*

Maison de quartier La Fayette : *7, square La Fayette, 02 41 86 18 13.*

SAINT-SERGE - SAINT-MICHEL

Petite promenade au calme

C'est une oasis de paix, à deux pas du centre ville. Quatre rues, donnant sur la Chalouère: rue du Mélinais, rue des Fleurs, rue des Fruits, rue des Fours-à-Chaux. Rien de spectaculaire, mais une ambiance de sérénité. Des maisons plutôt anciennes, certaines rénovées avec goût. Ici et là, une glycine embaume, une bignone avive de ses trompettes orange un mur gris. Soudain, le regard découvre une propriété de caractère, nichée dans les arbres d'un parc abrité d'un mur de schiste. Il y a peu de bruit, les merles racontent leur vie en détail et le promeneur n'en perd pas une note.

Ici, une maison est engloutie par la vigne vierge et, entre sa façade et le trottoir, un vrai jardin pousse. Arbustes, petits conifères de part et d'autre de la porte, et des rosiers rouges au milieu de tout ce vert. Le passant en profite à loisir et a envie de dire merci.

À l'angle de la rue des Fours-à-Chaux et de la rue des Fleurs, le regard va, d'un côté, jusqu'au bâtiment moderne de la chambre d'agriculture. De l'autre, il erre sur les vieux murs. Rien ici n'est hors du temps, les fils électriques se croisent de maison en maison, les places de stationnement sont occupées. Mais celui qui prend le temps de regarder s'en trouve l'œil satisfait et l'atmosphère est douce. ■

Jean-Patrice Campion

pratique

Maison de quartier
9, rue Duboys, 02 41 43 28 13.

GRAND-PIGEON - DEUX-CROIX - BANCHAIS

La ludothèque, plébiscitée par ses utilisateurs

Il fait bon vivre à la ludothèque du Daguenet. Décor joliment coloré, accueil chaleureux: ouvert depuis un an, l'équipement n'a qu'un seul défaut aux yeux de ses utilisateurs: il n'est pas ouvert assez souvent! Il y passe en moyenne quatre cents personnes par mois. Crèche familiale et écoles ont des créneaux réservés. De même, les assistantes maternelles du quartier peuvent venir deux fois par mois. Elles aimeraient plus. *"Nous sommes toujours partantes,* certifient quatre d'entre elles. *Les enfants sont ravis de venir".* À force, ils ont formé une bande de copains, contents de se retrouver. *"Nous aussi nous apprécions,* complètent les assistantes maternelles, *cela nous permet d'avoir des contacts. Nous avons un métier très solitaire."* Les soirées du mardi et du vendredi sont réservées aux enfants et parents de l'école du Daguenet, dans le cadre du Contrat éducatif local. Le lundi et le jeudi, tout le monde est admis et, le jeudi, une animation sur les livres jeux est organisée avec la bibliothèque du centre Marcelle-Menet. *"Une nourrice qui vient régulièrement demande aux parents de venir chercher leurs enfants ici,* indique Monique Réthoré, la responsable. *Et ils restent un moment."* De nombreux parents souhaiteraient d'ailleurs que la ludothèque soit ouverte aussi le mercredi et pendant les vacances scolaires. Autrement dit, tout le temps… ■

Contact, 02 41 43 50 83

Thierry Bonnet

Les assistantes maternelles font partie des usagers les plus enthousiastes de la ludothèque.

en bref

Escapades de l'été: un parc d'animations le 17 juillet, et un week-end à la mer les 30 et 31 août. Renseignements au Centre Marcelle-Menet, 02 41 96 12 00.

pratique

Les permanences des élus reprennent début septembre.

Maisons de quartier:
Centre Marcelle-Menet, 2, rue Clément-Pasquereau, 02 41 96 12 00.
266, rue Haute-des-Banchais, 02 41 60 83 43.

VERNEAU - CAPUCINS

Carole, un sourire pour *Pause laverie*

Sourire large et sens inné de la communication, Carole Pelé est d'emblée à l'aise dans son nouveau travail. Depuis le 10 juin, elle tient les permanences de "Pause laverie", au 10, rue René-Tranchant (*lire encadré*). Il a suffi d'une annonce de la Régie de quartiers. *"Je suis mécanicienne en confection, je connais bien le tissu, je peux donner des conseils,* affirme-t-elle. *En plus de la lessive, on peut aussi faire de la couture, là aussi je sais montrer."* Pause laverie est avant tout un lieu de rencontre. Carole a bien l'intention d'accueillir les personnes du quartier et leur donner envie de rester pendant que le linge tourne, de se parler. Elle connaît déjà beaucoup de femmes de la cité de Verneau. *"J'habite aux Capucins, mais je suis tout le temps ici, mes enfants y vont à l'école et au centre de loisirs Tarte-y-fume. Avec les autres mères, nous les accompagnons à la piscine. Les Capucins et Verneau, c'est un seul quartier."* L'évolution du projet de laverie intéresse la jeune femme, qui s'y investit, donne ses idées, met à disposition un cahier de suggestions. *"Pause laverie, c'est un bébé, on va le laisser grandir",* conclut-elle. ■

Thierry Bonnet

Laverie accessible aux habitants du quartier, adhérents à la Régie (2 € par an). Une machine à laver 5 kg (1 €), un sèche linge 6 kg (1 €), lessive et assouplissant 0,20 €, possibilité d'apporter ses produits. Lundi, 10 h-12 h 30, mardi et jeudi, 14 h-18 h, vendredi, 10 h – 17 h 30. Sur réservation, au plus tard la veille, au 02 41 43 68 54.

De *Pause café* à *Pause laverie*

Au 10, rue René-Tranchant, Pause café, lieu de rencontre pour les mères animé par la Confédération syndicale des familles (CSF), passe le relais à Pause laverie. Ce nouveau service est une première étape vers l'installation d'une laverie conviviale, projet mené par un groupe d'habitants, la CSF et la Régie de quartiers.

pratique

Mairie: *Maison des services publics, 1, rue du Général-Lizé, 02 41 35 07 12. Mardi, vendredi, 10 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30, mercredi, samedi, 9 h - 12 h 30, jeudi, 14 h - 17 h 30. La Mairie de quartier sera fermée du 4 au 16 août inclus.*

Les permanences des élus reprennent début septembre. *Contact: mairie de quartier.*

Maison de quartier: *Les Capucins, 26, rue des Capucins, 02 41 73 96 49.*

Maison pour tous: *2, rue Renée, 02 41 73 44 22.*

BELLE-BEILLE

À Resto-troc, les soucis mis en pots

Thierry Bonnet

Préparation d'un dessin pour décorer les pots de soucis, selon la bonne vieille méthode du piquage.

Souci désigne soit une préoccupation soit une jolie fleur jaune. Un double sens mis à profit par l'association Émergences 49, qui a lancé dès juin une animation sur le thème : *"Comment suspendre ses soucis pour participer aux Accroche-cœurs."* Tout l'été, les habitants du quartier peuvent cultiver des soucis sur une parcelle de 200 m² au sein des jardins familiaux de l'association[1].

Pour constituer un jardin suspendu lors des Accroche-cœurs, ces fleurs seront mises dans des pots, décorés et personnalisés. La création a déjà commencé à Resto-troc, au cours d'un atelier organisé jusqu'à fin juillet le mercredi après-midi.

"Avec ce projet, les gens deviennent acteurs des Accroche-cœurs", souligne Dominique Brunet, responsable du Resto-troc. L'an dernier déjà, les quarante-cinq habitants costumés en baigneurs rayés avaient été très remarqués dans les défilés. Cette année, dès juin, cinquante personnes se sont inscrites pour participer aux ateliers.

En fait, tout le quartier sera dans le coup. Quatorze partenaires, de l'association des commerçants au centre social en passant par le réseau d'échanges de savoirs et le centre Jacques-Tati, participent aux réunions organisées par Émergences et trouvent des idées sur le thème du végétal[2].

Pour soutenir cette dynamique, la compagnie Jo Bithume offre au quartier la venue d'une fanfare, pour un apéro-concert[3]. À Belle-Beille, on va vers une rentrée sans soucis. ■

(1) Pour connaître le lieu, téléphoner à Émergences 49, 02 41 73 88 12.
(2) Pour participer aux ateliers de préparation, contacter les différentes structures : Filalinge, réseau d'échanges de savoirs, centre Jacques-Tati, centre social, associations d'habitants (hameau de la Licorne, rue de la Barre), Interassociation du Lac-de-Maine, Régie de quartiers, etc.
(3) Vendredi 12 septembre vers 18 h 30, devant la Belle-Abeille, 92, avenue Patton. Les Accroche-cœurs se dérouleront dans la ville du 11 au 14 septembre.

pratique

Mairie : *5, rue Eugénie-Mansion, 02 41 48 12 81. Lundi, 14 h - 17 h 30, mardi et vendredi, 10 h - 12 h 30, mercredi, 9 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30, jeudi et samedi, 9 h - 12 h 30. La mairie de quartier sera fermée du 4 au 30 août inclus.*

Les permanences des élus reprennent début septembre. *Contact : mairie de quartier.*

Centre Jacques-Tati
5, rue Eugénie-Mansion, 02 41 48 51 90.

en bref

Thierry Bonnet

Déconstruction de la tour Hamon 108 en septembre.
Les derniers locataires de la tour Hamon numéro 108 ont déménagé le 27 juin au matin. La tour, entièrement vide, a été murée (photo) pour éviter toute entrée dans le bâtiment. La déconstruction commencera début septembre et devrait durer deux mois, pendant lesquels rien ne sera visible de l'extérieur. S'il n'y a pas de retard dans les opérations, comme la nécessité d'un désamiantage imprévu, la démolition aura lieu en novembre. Le 8 septembre, le local d'accueil et d'information des habitants ouvrira au 99, avenue Patton. Géré par la Ville et Angers-Habitat, il accueillera des permanences d'assistantes sociales, de la Consommation, logement, cadre de vie (CLCV), et des représentants des habitants. Le projet des architectes pour la rénovation du secteur y sera affiché.

La crèche familiale de Belle-Beille et du Lac-de-Maine dispose maintenant de ses propres locaux, au 35, rue de la Barre (à proximité de l'école Montesquieu). Tél. : 02 41 73 14 75.

JUSTICES - MADELEINE - SAINT-LÉONARD

Thierry Bonnet

ROSERAIE

15 jardins de plus aux Aupannes

Un petit coin de paradis va s'agrandir : aux jardins familiaux des Aupannes, quinze parcelles supplémentaires sont en construction. Les travaux feront l'objet du chantier Angers-Bamako de l'Office de coopération internationale (OCIA) cet été, dans le cadre de l'opération de renouvellement urbain. L'extension était attendue : les quarante-six jardins existants sont tous occupés et il y a une vingtaine de demandes en attente.
Deux parcelles collectives sont prévues. L'une donnera aux jardiniers un endroit où se retrouver : abri commun, tables de pique-nique et barbecue collectif. L'autre sera cultivée par plusieurs jardiniers, qui pourront ainsi s'entraider. *"En créant notre association en 1996,* précise Bernard Benoît, président des Jardiniers de la Roseraie, *nous avons tenu à en faire un lieu favorisant l'insertion et le lien social."*
Les services municipaux ont pris en charge le gros œuvre. Les participants au chantier, dont quinze Maliens, et les jardiniers angevins monteront les pergolas et poseront les bordures d'allées. Ils fabriqueront également le barbecue, si possible selon les techniques traditionnelles du Mali. *"Le but du chantier, c'est aussi l'échange entre les Maliens et les jardiniers",* considère Bernard Benoît. Le chantier aura lieu du 16 juillet au 2 août et les parcelles seront remises aux familles en septembre. À temps pour semer des salades et des choux. ■

Thierry Bonnet

Bernard Benoît, président des Jardiniers de la Roseraie, se félicite de la création de nouvelles parcelles.

pratique

Mairie : *6, square des Jonchères, 02 41 66 47 40. Lundi, 14 h - 17 h 30, mardi, 10 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30, mercredi, jeudi et vendredi, 9 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30, samedi, 9 h - 12 h 30.*
La mairie de quartier sera fermée tous les après-midi du 4 au 30 août et toute la journée le 16 août.

Les permanences des élus reprennent début septembre. *Contact : mairie de quartier.*

Centre Jean-Vilar : *place Jean-Vilar, 02 41 68 92 50.*

Sœur Marie-Jean devant la porte de la réplique du Saint-Sépulcre.

Sœur Marie-Jean vous emmène à Jérusalem

Deux tours massives et carrées, une allée avec, au fond, une coupole qui s'élève au milieu de cèdres du Liban. Au 49 de la discrète rue de Ballée, se dresse un bien curieux monument, qui mérite un petit détour. Sœur Marie-Jean, de la congrégation des Servantes des pauvres, en assure avec enthousiasme la visite : *"Il s'agit d'une réplique exacte du Saint-Sépulcre de Jérusalem, le tombeau du Christ."* Il n'en existe que deux dans le monde, l'autre est à Washington. Elle fut élevée en 1931 par la volonté d'un homme d'église, Mgr Henri Potard. Le prélat fut un grand missionnaire et avait conduit 72 pèlerinages en Terre Sainte. À la fin de sa vie, il souhaita offrir aux fidèles angevins, qui ne pouvaient se rendre en Palestine, la possibilité de profiter, quand même, d'un des monuments emblématiques de Jérusalem. La construction du tombeau a donc été faite méticuleusement pour être la copie conforme de son grand frère. *"Les matériaux utilisés ont été acheminés de Palestine"*, confie la religieuse. Autour de la reproduction du Saint-Sépulcre, on retrouve tableaux et vitraux évoquant les lieux saints. *"Il faut monter à l'étage*, encourage sœur Marie-Jean. *Au-dessus du Saint-Sépulcre, vous verrez Jérusalem."* En effet, après avoir franchi un escalier très étroit, on découvre une vue panoramique en peinture de la ville Sainte avec ses principaux monuments. Petite curiosité, le prélat s'est fait représenter dans un petit coin de la fresque.
Ouvert tous les dimanches à partir des Rameaux jusqu'à la Toussaint, de 14 h 30 à 17 h 30.
Sinon, visite de groupe sur rendez-vous au 02 41 66 38 30. ■

pratique

Mairie : *Le Trois-Mâts, 42, place des Justices, 02 41 79 14 40.*
Mardi, 10 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30, mercredi, jeudi et samedi, 9 h - 12 h 30, et vendredi, 10 h - 12 h 30.
La mairie de quartier sera fermée du 15 juillet au 2 août ainsi que le 16 août.

Les permanences des élus reprennent début septembre. *Contact : mairie de quartier.*

Maison de quartier Saint-Léonard
64, rue Gabriel-Lecombre, 02 41 68 19 27.
Centre socioculturel
Le Trois-Mâts, 02 41 66 02 02.

DOUTRE - SAINT-JACQUES - SAINT-NICOLAS

Animateur percutant

"Je suis à la fois *Sénégalais et Français, ce qui m'intéresse c'est de lier les deux cultures, de faire se rencontrer leurs richesses,"* lance David N'Daye. Après avoir vécu dans son pays natal jusqu'à 11 ans, il habite en France depuis vingt-deux ans.
Dès 1994, il fait vivre la musique de "là-bas" avec *Lokole Vox Africa. "Le groupe rassemblait des personnes de toutes origines, Afrique, France, Maghreb…"*, rappelle-t-il.
Lors des répétitions à la maison pour tous de Verneau, David découvre le métier d'animateur. Dès 1995, il l'exerce au centre de loisirs, donne des cours de percussions, participe au carnaval…
Depuis, il avance et prépare le brevet d'État de technicien en animation populaire, spécialité éveil musical. À la maison de quartier Saint-Jacques – Saint-Nicolas, il travaille sur les projets des 10-14 ans et mène à l'année un atelier d'expression musicale. Il fait participer les parents au carnaval. Et ses cours de percussions africaines deviennent intergénérationnels. *"En mai, lors de Mix'âges*, raconte-t-il, *l'initiation proposée au foyer de personnes âgées des Justices a tellement bien marché qu'il y aura peut-être un atelier régulier l'an prochain."*
David se produit toujours, avec le trio *Baye Fallou.* Il va préparer le diplôme d'état aux fonctions d'animation, pour développer des projets interculturels de plus grande ampleur. Et il multiplie les interventions personnelles pour faire découvrir le Sénégal. ■

LAC-DE-MAINE

C'est un petit chemin…

Des chemins creux dans un quartier tout récent. Étonnant. Pourtant, au Lac-de-Maine, les cheminements pour piétons et cyclistes sont, pour la plupart, les anciens chemins d'avant l'aménagement du quartier. Les beaux arbres, les talus, parfois des murets de schiste, en témoignent. De quoi rendre bucolique le trajet pour aller au collège ou au bureau! De la Chambre-aux-Deniers au Bois-de-Mollière, une jolie promenade est possible, sans jamais s'éloigner des immeubles et des maisons.
La volonté de garder ces chemins a présidé, dès le départ, à l'urbanisation. "*C'était une des premières fois qu'on tenait compte du paysage lors des études d'aménagement d'un quartier*", se souvient François Autret. L'ancien directeur des services techniques de la Ville, aujourd'hui retraité, évoque avec plaisir cette période, de 1972 à 1975.
Auparavant, il était d'usage de passer le bulldozer et de refaire un paysage après les constructions. Cette fois-ci, la Ville a fait intervenir un paysagiste, qui a alors établi une carte mettant en évidence un réseau de petits chemins ruraux, qui desservaient d'anciens hameaux. Cette trame a été gardée intacte. *"On a juste mis de l'éclairage*, précise François Autret. *Certains murets de schiste ont même été refaits. Cette démarche était une marque d'intelligence. Maintenant, elle paraît presque banale : on procède ainsi, par exemple, pour les Capucins."* ■

Thierry Bonnet

pratique

Mairie :
Place Guy-Riobé, 02 41 73 37 04.
Du lundi au vendredi, 14 h - 17 h 30, samedi, 9 h - 12 h 30.
La mairie de quartier sera fermée du 15 juillet au 2 août ainsi que le 16 août.

Les permanences des élus reprennent début septembre.
Contact : mairie de quartier.

Maison de quartier
40, rue de la Chambre-aux-Deniers, 02 41 48 05 40.

Thierry Bonnet

en bref

La rue des Forces-Françaises-de-l'Intérieur a été inaugurée le 6 juin, soit cinquante-neuf ans jour pour jour après le débarquement allié en Normandie. Nouvellement créée, elle relie les rues de la Meignanne et Dacier. Le conseil municipal a pris à l'unanimité la décision de la nommer ainsi, pour marquer sa volonté de faire acte de mémoire.
Angers doit aux FFI sa libération, le 10 août 1944, sans combats violents et sans bombardements destructeurs. Les FFI de la région ont participé à la cérémonie, représentés par leur secrétaire général, Bernard Juvin, et une cinquantaine d'anciens combattants et résistants.

Thierry Bonnet

Vide greniers du quartier Saint-Lazare, Sainte-Thérèse, Bichon, le 31 août, de 9 h à 19 h, rue Saint-Lazare et rues avoisinantes. Animations : spectacle de rue, danse avec Arabesques, jeux. Entrée libre. Installation des exposants à partir de 7 h, sans réservation préalable, droit de place 6 € pour 2 m, 3 € par mètre supplémentaire.
Contact, 02 41 87 33 25 ou 02 41 36 19 55 ou bernard.gate@wanadoo.fr

Jean-Patrice Campion

De la violence à la non-violence : *la fresque réalisée par les enfants de l'école Raspail traduit ce thème en images. C'est l'aboutissement d'une sensibilisation de toute une année. L'équipe du projet municipal Lâche la violence a passé six semaines dans le groupe scolaire. Cent trente enfants ont été concernés. Les animatrices les ont invité à dessiner sur le thème choisi, puis Josette Macé, la plasticienne du projet, a créé une maquette à partir d'éléments des dessins. La fresque a été peinte en mai et juin, sur le temps scolaire et le soir, avec la participation des parents qui le souhaitaient.* "Le projet de l'année comprenait également des ateliers théâtre et la formation d'élèves médiateurs sur les questions de violence", *précise Claire Chéné, responsable du projet Lâche la violence, engagé par la Ville depuis 2001.*

pratique

Mairie : *47, rue Saint-Nicolas, 02 41 87 21 61.*
Mardi et vendredi, 10 h - 12 h 30, mercredi et jeudi, 9 h - 12 h 30.
La mairie de quartier sera fermée du 15 juillet au 2 août ainsi que le 16 août.

Les permanences des élus reprennent début septembre.
Contact : mairie de quartier.
Maison de quartier : *41, rue Lionnaise, 02 41 24 89 10.*

MONPLAISIR

Un parc des sports à la Tournerie pour 2007

Mercredi 11 juin, le maire a fait le tour du quartier, terminant la journée par la réunion publique du soir. L'occasion d'évoquer les problèmes et les projets.
Parmi eux, en sport, un grand projet est à l'étude à La Tournerie : le complexe aura une dimension équivalente à celle de La Baumette. Des discussions sont en cours avec la commune d'Écouflant pour transférer, à côté des espaces sportifs, les jardins familiaux, actuellement gérés par l'Amicale des jardiniers des Granges. L'accès à ce site est difficile, toutefois une solution est envisagée, par la route d'Écouflant. Ce projet devrait se concrétiser vers la fin du mandat municipal en cours.
Par ailleurs, le stade de La Vaillante a besoin de travaux importants. La construction de vestiaires et d'une salle est prévue. Le chantier devrait débuter fin 2004, livraison à l'automne 2005. D'ici là, des travaux d'entretien seront réalisés si besoin.

Thierry Bonnet

La Tournerie accueillera un parc des sports comme celui de la Baumette, d'ici à 2007.

Plusieurs préoccupations pour le secteur des Sept-Sonnettes : trottoirs dégradés, circulation dense de poids lourds boulevard de la Romanerie, carrefour difficile. Des études sont en cours. Quant aux locaux anciennement prévus pour un supermarché discount, ils se dégradent et présentent un danger. *"Nous n'avons pas voulu qu'il s'implante là, car cela aurait détruit tout le commerce du secteur,* précise le maire. *Actuellement, nous ne pouvons rien faire, nos tentatives pour acheter les bâtiments étant jusqu'ici infructueuses."* Autre question difficile, celle du désenclavement du parc Hébert-de-la-Rousselière. Faire disparaître le stade Marcel-Denis pour créer un accès est inenvisageable, sa piste étant indispensable. La solution viendra sans doute avec le site de La Tournerie.
Quant au local demandé par des jeunes : "*Faites un projet*, leur a conseillé le maire, *précisez comment vous aller gérer ce lieu. Si ce que vous nous présentez est intéressant et avec des garanties de sérieux, nous vous suivrons."*
Le conseil consultatif du quartier se mettra en place à la fin de l'année, la présidente en sera Odile Sallé. Les habitants qui souhaitent en faire partie peuvent d'ores et déjà faire acte de candidature[1]. ■

(1) En remplissant un document disponible en mairie, ou en téléphonant au 02 41 05 40 58.

pratique

Mairie : *7, rue de Normandie, 02 41 27 22 60.*
Lundi, 14 h - 17 h 30, mardi et vendredi, 10 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30, mercredi et jeudi, 9 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30, samedi, 9 h - 12 h 30.
La mairie de quartier sera fermée du 4 au 23 août inclus.

Les permanences des élus reprennent début septembre.
Contact : mairie de quartier.

Maison pour tous : *3, rue de l'Écriture, 02 41 43 84 09.*

À la découverte de la tapisserie contemporaine

>ÉVÉNEMENT

Angers, ville de tapisserie, s'enrichit cet été d'une exposition des grandes œuvres de la tapisserie contemporaine, de la Fondation Mary Toms – Pierre Pauli.

Thierry Bonnet

Thierry Bonnet

Thierry Bonnet

À gauche, Textil relief, *de Peter et Ritzi Jacobi. Ci-contre,* Niewood, *de Barbara Levittoux-Swiderska. Ci-dessus,* La dame blanche, *de Maria Laszkiewicz.*

Le musée Jean-Lurçat et de la tapisserie contemporaine présente un panorama très vaste de la "nouvelle tapisserie". À côté des salles permanentes consacrées à Jean Lurçat et à Thomas Gleb, les œuvres des plus grands noms de la tapisserie contemporaine sont exposées jusqu'en novembre. Elles font partie de la collection de la Fondation Mary Toms – Pierre Pauli, et certaines ont été présentées lors des Biennales internationales de la tapisserie de Lausanne, de 1962 à 1995.

La première édition de cette manifestation qui a fait de Lausanne la "Mecque de la tapisserie" a été lancée par Jean Lurçat et Pierre Pauli, conservateur du musée des arts décoratifs de Lausanne. Découvreur de nouveaux talents, celui-ci a senti le premier la force et la qualité du travail d'artistes d'avant-garde, qui ont osé les œuvres en volume, les sculptures tissées, telles les "Abakan" de Magdalena Abakanowicz, datant de 1967. Au grand scandale d'une partie du public et de Lurçat lui-même. *"C'est de l'art, c'est l'avenir de la tapisserie contemporaine"*, insistait Pauli.

"Avec cette exposition, nous voulons montrer à Angers une collection de référence de l'art textile contemporain", précise Monique Ramognino, conseillère déléguée aux Musées. Une trentaine de tapisseries ont été sélectionnées, certaines signées d'artistes ayant déjà fait l'objet d'une exposition monographique à Angers, telles Olga de Amaral ou Jagoda Buic.

Les œuvres ne sont pas présentées chronologiquement mais sont regroupées selon l'aire géographique ou culturelle à laquelle elles appartiennent.

La présentation commence logiquement par la Suisse, puis une salle est consacrée à la Pologne, pays qui a joué un grand rôle dans le mouvement de la nouvelle tapisserie, avec les premières œuvres en volume, les premières utilisations de matériaux "pauvres", alors que laine et soie régnaient sans partage. Suivent les artistes d'Espagne, d'Amérique latine et des États-Unis, puis une salle où le Japon côtoie le Canada, avec pour thème dominant la nature. L'espace consacré aux pays de l'Est mène vers la salle permanente consacrée à certaines tapisseries de Grau-Garriga : elles ne font pas partie de la collection, mais la parenté avec les autres œuvres exposées est évidente.

Art textile contemporain, jusqu'au 16 novembre, musée Jean-Lurçat et de la tapisserie contemporaine. Tous les jours (sauf 14 juillet) de 9 h 30 à 18 h 30. 3,50 €, tarif réduit 1,75 €.

Parcours commentés

Le musée offre un nouveau service aux visiteurs : un parcours commenté d'une heure avec un médiateur culturel. Au choix, pour cette exposition, pour Le Chant du Monde ou les collections permanentes Lurçat et Gleb. Les vendredi, samedi et dimanche jusqu'au 31 août (sauf du 1er au 3 août) de 14 h à 18 h ; gratuit sur présentation du billet d'entrée et sans réservation, suivant la disponibilité du médiateur. Pour les groupes, réservation au 02 41 18 25 40.

Lenepveu au musée Pincé

Quarante-deux aquarelles, réunies pour la première fois en une même exposition, permettent de retracer les séjours et déplacements de Lenepveu en Italie. De 1848 à 1853, le peintre était pensionnaire de la Villa Médicis, à Rome. Il y est retourné comme directeur, de 1873 à 1878. Les architectures antiques ou de la Renaissance, la lumière italienne, ont inspiré ses tableaux. *Les Italies de Jules-Eugène Lenepveu,* aquarelles de voyage 1848-1876, musée Pincé, jusqu'au 28 septembre, tous les jours (sauf le 14 juillet) de 9 h 30 à 18 h 30. 2 €, tarif réduit 1 €.

Pierre David

Spaccanapoli, les chants ouvriers napolitains.

Un été très show au cloître Toussaint

"Les artistes invités à Angers l'été 2003 sont généreux, ils déploient sur scène une énergie communicative. Cette édition sera très festive", se réjouit Geneviève Pellefigues, programmatrice de ce festival qui, depuis 23 ans, ensoleille les soirées des Angevins en juillet et en août. Au programme, pour un voyage exubérant et populaire, des musiciens de partout, même ceux du sud de l'Italie : Spaccanapoli est un groupe issu d'un collectif de musiciens ouvriers napolitains. Certains spectacles mélangent les influences culturelles, comme Jaleo, dans lequel se rencontrent le jazz, le raga indien, le flamenco. Ou Malaje, où le flamenco croise cette fois le cirque et la musique.
La grande voix éraillée de Bonga, star africaine du festival, répond à la voix chaude et envoûtante de Barbara Luna, la belle Argentine. Entre les deux, l'humour, toujours. Indigo détourne à six voix les musiques d'hier et d'aujourd'hui et Le Tapis Franc revisite les grands dialogues du cinéma, sur fond d'orgue de Barbarie. Vous voulez quoi encore ? Du blues ? En voilà du très rythmé avec Nine Below Zero, un groupe anglais très chaud. Du tango ? Oui, mais celui de la rue de Buenos Aires, exploré par le grand Juan Carlos Caceres. Du jazz ? NOHC, en partenariat avec les Heures musicales du Haut-Anjou, s'approche de la musique contemporaine, tandis que le Cool Porter Septet de l'Angevin Pierrick Menuau swingue irrésistiblement.
Le cloître Toussaint est décidément un bel endroit pour des rencontres musicales. D'autres lieux se prêtent à Jazzambar, les concerts gratuits du mercredi, à l'heure de l'apéritif, en partenariat avec Jazz pour tous. Peanuts Butter investit le kiosque du Mail, l'Angevin Mr Bluestrek chante au bar de la Visitation, Florence Fourcade joue les thèmes de Django Reinhardt au bar La Descente de la Marine. Quant au Ronald Baker Quintet, il accueille les amateurs de hard bop et de soul dans les caves des Greniers Saint-Jean. Où il est conseillé d'apporter son panier pour un pique-nique bucolique.

Jaleo : jazz, raga indien et flamenco se rencontrent.

Marine Leroy

Programme d'Angers l'été disponible à Angers Tourisme, dans les mairies et bibliothèques, et à la FNAC. Spectacles à 21 h au cloître Toussaint, 33, rue Toussaint, repli en cas de pluie au Théâtre Chanzy, 30, avenue de Chanzy. 8 €, tarif réduit 6,50 €, enfant moins de 12 ans 1,50 €. Pour NOHC, 16 €, réduit 12 €. Concerts Jazzambar, à 19 h, gratuits. Réservations à Angers Tourisme, 7, place Kennedy, 02 41 23 50 00, ou FNAC, Carrefour, France Billet.

>CINÉMA

Du 9 juillet au 2 septembre
Cinéma jeune public
Aux 400 Coups : *Stuart Little 2,* du 9 au 22 juillet ; *Mc Dull dans les nuages,* du 23 juillet au 5 août ; *La Famille Delajungle,* du 6 au 19 août ; *Le Gâteau magique,* du 20 août au 2 septembre. Séances à 14 h 15. 3,5 € aux moins de 25 ans (Un été au ciné).

10 juillet
Billy Elliot
Projection en plein air. Cinéma Parlant. Gratuit. Tombée de la nuit, rue Édouard-Branly, Grand-Pigeon. Cinéville - Un Été au Ciné.

>MUSIQUE

8 juillet
Super Rail Band de Bamako
L'Orchestre du buffet de la gare de Bamako. World music. Angers l'été.

9 juillet
Peanuts Butter
Swing. Gratuit. 19 h, jardin du Mail. Jazzambar.

10 juillet
Trio Rosenberg
Hommage à Django Reinhardt. Angers l'été.

11 juillet
Concert d'été de l'ONPL
Glinka, Mendelssohn, Tchaïkovski. 1 place achetée = 1 offerte. 20 h 30, centre de congrès.

15 juillet
Spaccanapoli
Chants ouvriers napolitains. Angers l'été.

17 juillet
Jaleo
Jazz, flamenco, musique indienne. Angers l'été.

22 juillet
Bonga
Rythmes métissés. Angers l'été.

23 juillet
Mr Bluestrek and the Trekkers
Le blues du Mississipi. Gratuit. 19 h, bar 7, place de la Visitation. Jazzambar.

24 juillet
Indigo "Parades"
Sextet vocal. Angers l'été.

29 juillet
Barbara Luna
Salsa, boléro, tango… Angers l'été.

31 juillet
Malaje, Cie Al Badulake
Cirque et flamenco. Angers l'été.

5 août
Juan Carlos Caceres
Tango-negro afro-argentin. Angers l'été.

7 août
NOHC
Jazz, avec les Heures Musicales du Haut-Anjou. 12 et 16 €. Angers l'été.

19 août
Nine Below Zero
Blues. Angers l'été.

20 août
Ronald Baker Quintet
Hard bop, soul. Gratuit. 19 h, caves des greniers Saint-Jean, rue Gay-Lussac. Jazzambar.

26 août
Cool Porter Septet
Jazz, swing. Angers l'été.

27 août
Florence Fourcade
Jazz manouche. Gratuit. 19 h, bar La Descente de la marine, 28, quai des Carmes. Jazzambar.

>OPERA

16 septembre
Lohengrin
De Richard Wagner, version concert. Premier spectacle d'Angers Nantes Opéra. Réservations par courrier au 3, rue Louis-de-Romain, 49100 Angers ou dès le 2 septembre au 02 41 24 16 40, du mardi au samedi, de 12 h à 19 h. 10 à 40 €. 19 h, centre de congrès.

>EXPOSITIONS

Jusqu'au 11 juillet
Bestiaire imaginaire
réalisé par les enfants des ateliers d'éveil. Du lundi au vendredi, 9 h 30 - 12 h et 14 h - 17 h 30 ; samedi, 9 h 30 - 12 h ; école des Beaux-Arts.

Jusqu'au 14 juillet
Une autre enfance…
Les enfants abandonnés. Tous les jours, 11 h - 19 h ; dimanche et jour férié, 14 h 30 - 18 h, salle Bessonneau, bd Foch.

Jusqu'au 29 août
Exposoleil
Tout sur le soleil. Gratuit. En semaine, 9 h - 17 h, Maison de la technopole.

Jusqu'au 30 août
C'est l'été : livres, coquillages et crustacés
Gratuit. Bibliothèque Toussaint.

Jusqu'au 31 août
D'ailleurs
Carte Blanche à Francis Limérat et Clémence van Lunen qui accueillent Roger Ackling (Angleterre), Baudouin Oosterlynck (Belgique), Markus Oehlen (Allemagne) ; Isek Bodys Kingelez (Zaïre) ; Jean Zuber (Suisse). Gratuit. Tous les jours, 10 h - 18 h 30, abbatiale du Ronceray (La Doutre).

Stani Nitkowski, Le Grand Bond

Incontournable, l'exposition de peintures, dessins et poèmes retraçant l'évolution de l'oeuvre de l'artiste angevin, qui a mis fin à ses jours en 2001. Gratuit. Tous les jours, 11 h - 19 h, salle Chemellier, boulevard Foch.

Jean-Michel Garnier
Peintures. Du mardi au samedi, 14 h - 18 h : dimanche, 15 h - 19 h. GPPA. 2 à 4 €.

Jusqu'au 21 septembre
Madagascar, l'île aux trésors
1 et 2 € ; gratuit moins de 18 ans. Muséum d'histoire naturelle.

Jusqu'au 22 septembre
Le Japon : portraits de femmes
Estampes. Tous les jours, sauf lundi, 10 h - 12 h et 14 h - 18 h, musée Pincé, rue Lenepveu.

Jusqu'au 28 septembre
Voyage en Italie de Lenepveu
Tous les jours, 9 h 30 - 18 h 30, musée Pincé.

Jusqu'au 30 septembre
Regards d'enfants
Du lundi au vendredi, 9 h - 12 h 30 et 13 h 30 - 18 h ; week-ends et jours fériés, 14 h - 18 h, Maison de l'environnement.

Jusqu'au 16 novembre
Art textile contemporain
Tous les jours, 9 h 30 - 18 h 30, musée Jean-Lurçat et de la Tapisserie contemporaine.

>THÉATRE

21 août
Le Tapis Franc fait son cinéma.
Angers l'été.

>LECTURES

2, 9, 16, 23 et 30 juillet
Vanille, contes de saveur
Par Guillemette de Pimodan. Pour les 6-12 ans. 15 h 30 et 17 h, muséum d'histoire naturelle.

Découvrez Angers sous tous les

>VISITES

300 rendez-vous cet été pour découvrir la ville sous tous les angles : à pied, à vélo, en bateau ou en petit train, de jour comme de nuit. Angers Tourisme a concocté un savant mélange de nouveautés et de reprises des derniers étés. Impossible de tout citer ! Monuments, musées, jardins, rivières mais aussi ateliers d'artisans, entreprises ou restaurants font l'objet de visites guidées.
À noter, parmi les nouveautés : la Cité en musique, la visite sur le pouce, les parcs et jardins à vélo ou l'île Saint-Aubin en kayak. Les succès des années précédentes sont également de retour. Les visites spectacles comme *Rondes de nuit* ou *Drôles d'histoires* reprennent du service. En nocturne, il est toujours possible de s'émerveiller devant les lumières de la ville ou de visiter la Doutre à la tombée de la nuit… Une brochure, disponible à l'office de tourisme présente l'ensemble de ce programme très, très, très riche…

Thierry Bonnet

Une visite sur le pouce à la pause déjeuner

C'est fou tout ce qu'on peut apprendre sur sa ville en une heure chrono ! Tous les mercredis des vacances, Angers Tourisme a concocté une visite sur le pouce qui débute à 12 h 30. *"Il s'agit d'offrir une première approche de ce qu'est Angers : ses monuments, mais aussi son histoire et ses projets"*, explique Stéphanie Vitard, guide conférencière. Visés : les touristes, mais également les Angevins à l'heure de la pause déjeuner.
Pas de temps à perdre ! On démarre promenade du Bout-du-Monde, avec panorama sur la Maine, la Doutre et le Front-de-Maine. Un petit mot sur chaque monument aperçu, explication sur la manière dont la ville a grandi : dans les années 70, avec le quartier Saint-Nicolas, puis le Front-de-Maine et le parc de Balzac. On aborde le chapitre des projets : le futur théâtre, le siège de l'Ademe, la boucle verte…
On quitte le Bout-du-Monde pour s'arrêter quelques instants devant le pont-levis du château, son roi René et sa tenture de l'Apocalypse. Pas de temps à perdre, on remonte la rue Toussaint et on commente les maisons de la Cité, appuyées sur les remparts gallo-romains. Demi-tour. On se retrouve en face des deux entrées de l'ancienne abbaye Toussaint, l'une gothique, l'autre classique. Un passage dans le cloître permet de rappeler le rôle des abbayes dans l'histoire angevine. En deux pas, on arrive devant la galerie David-d'Angers. Un petit mot biographique sur le sculpteur, puis sur la rénovation du bâtiment et sa curieuse toiture en verre. Retour rue Toussaint. Arrêt rapide au numéro 25, devant un salon de coiffure ! En fait, c'est une maison renaissance. On bifurque à droite. Pause place Saint-Éloi au pied des palissades d'un chantier. Derrière se trouve l'entrée principale du futur musée des Beaux-Arts, actuellement en travaux. Passage devant la tour Saint-Aubin, avant de rejoindre la rue du même nom, *"une ancienne voie romaine"*. On arrive ainsi place Sainte-Croix, à l'arrière de la cathédrale, *"exemple magistral du style gothique angevin."* Quart de tour, droite : la Maison d'Adam et ses pans de bois. Pour finir, descente vers la place du Ralliement en jetant, au passage, un coup d'œil au carrefour Rameau, *"joli exemple de l'urbanisme haussmannien."* Pari tenu, il est 13 h 30.

Tous les mercredis à 12 h 30, rendez-vous devant l'office de tourisme, place Kennedy. Tarif : 4 € (3 €, réduit).

À vélo au fil des parcs et

Depuis plusieurs années, Angers Tourisme propose dans son dépliant "Itinéraires découverte", un circuit à vélo entre parcs et jardins. Depuis peu, cette boucle a été matérialisée par la pose de panneaux d'information. Tout au long de l'été, cerise sur le gâteau, cette promenade peut s'effectuer en compagnie d'un guide, qui vous fera prendre conscience de l'incroyable richesse des espaces verts angevins. En selle pour le départ devant le château avec une vue plongeante sur ses douves et sa mosaïculture dans un style très classique, appelé "broderie française". Puis, roue libre dans la descente boulevard du Général-De-Gaulle. Direction : le jardin de roses et la tonnelle fleurie du quai Ligny.
Demi-tour et traversée de la Maine au pont de la Basse-Chaîne afin d'atteindre le parc de Balzac : 50 ha de verdure ! On pose le vélo au pied du belvédère naturel. En haut du chemin en colimaçon, on découvre un panorama sur l'ensemble du site : marais, chênaie, jardins ouvriers, vagues de verdure, champ fleuri… Petit tour dans les allées avant de

Amara vous fera découvrir la richesse des parcs et jardins de la ville.

angles des jardins

quitter le parc par le quai Tabarly. On longe la Maine et on admire le fleurissement de la cale de la Savatte et du pont de Verdun. Traversée de la place La Rochefoucauld et franchissement du pont de la Haute-Chaîne pour s'arrêter à l'esplanade François-Mitterrand. On est devant la fac. Logique que le jardin ait comme un air de campus avec son immense pelouse. Trois coups de pédales et on pénètre dans le romantique jardin des Plantes. Aménagé entre 1901 et 1905, ce jardin à l'anglaise de 4 ha est agréablement ombragé. Une oasis de verdure au cœur de la ville, avec quelques arbres remarquables, dont plusieurs platanes plus que bicentenaires. On remonte en selle pour retrouver beaucoup plus de symétrie dans le très français jardin du Mail et ses 40 000 fleurs. Puis, dernier petit effort pour rejoindre la case départ.

Les lundis, mercredis, jeudis et vendredis, à 17 h, durée : 1 h 45. Rendez-vous place Kennedy. Réservation obligatoire à l'office de tourisme, 02 41 23 50 00. Tarif : 7 €, hors location du vélo (réduit, 5,5 €).

Thierry Bonnet

En kayak autour de l'île Saint-Aubin

Parfois, on se demande comment, dans ces journées de canicule, trouver un peu de fraîcheur. Une solution : la balade en kayak autour de l'île Saint-Aubin. Dépaysement assuré à seulement quelques coups de pagaie du centre-ville. La sortie est organisée par le kayak club des Ponts-de-Cé. Encadré par Antoine ou Christophe, on prend place dans des embarcations à deux places. Départ à 10 h sur la Mayenne, au niveau de Port-Albert à Feneu. Direction la Maine et Angers. Pas besoin d'être un grand expert du coup de rame. Avançant dans le sens du courant, il suffit d'être à peu près coordonné avec son compagnon, et ça glisse tout seul.

On a donc tout loisir d'admirer le paysage de verdure, d'échanger un mot avec les randonneurs sur les berges, d'observer les pêcheurs assoupis qui attendent dans leurs barques qu'un poisson morde à l'hameçon. Et puis, de temps à autre, on est surpris par le silence, à peine troublé par quelques vagues clapotis. Des hérons cendrés font aussi régulièrement quelques passages en rase motte. À midi, c'est l'heure du pique-nique. Tranquille, en pleine nature. On peut également s'arrêter quelques minutes au bar de l'île Saint-Aubin pour siroter une orangeade. Ensuite, on rallie la Maine, pour un changement de programme. Fini la campagne et les petits oiseaux. Voilà la ville et ses autos. Une occasion de découvrir Angers sous un angle totalement inédit. Le centre-ville, la cathédrale et le château à gauche. La promenade de Reculée, l'hôpital puis la Doutre à droite. À 17 h, arrivée cale de la Savatte.

Thierry Bonnet

Les 6 et 20 juillet, et le 10 août. Départ : 10 h à Port-Albert à Feneu. Arrivée : 17 h, cale de la Savatte. Groupe de 15 maximum, à partir de 8 ans. Réservation obligatoire à Angers Tourisme, 02 41 23 50 00. Tarif : 22 € (réduit, 20 €).

La Cité en musique

Nouveauté de cette année, la Cité en musique. Une déambulation nocturne au cœur du quartier historique, en compagnie de guides conférenciers, mais surtout, plus original, de musiciens du Conservatoire national de région, qui interpréteront une partition écrite spécialement à cet effet par Patrick Defossez. Chaque lieu aura donc son ambiance musicale : cour Toussaint, cathédrale, palais épiscopal… Et, en avant-première, il sera possible de pousser l'énorme porte de la cour du logis Barrault, ancien hôtel particulier, qui vient d'être rénové dans le cadre du chantier du musée des Beaux-Arts.

Tous les vendredis à 21 h 30 à partir du 18 juillet. Durée, 1 h 30. Rendez-vous devant l'office de tourisme, place Kennedy. Réservation obligatoire à Angers Tourisme, 02 41 23 50 00. Tarif : 10 € (réduit, 8 et 5 €).

Albert

Les jeunes guides conférenciers en répétition dans la cour du logis Barrault.

Les 6-12 ans, dans la peau des artistes

Apprendre la technique du licier, partir à Madagascar, devenir bâtisseurs d'abbayes ou artiste contemporain… Cet été, tout est permis. Le service éducatif d'Angers propose un programme alléchant et intelligent à destination des 6-12 ans. Quatre après-midi par semaine, des ateliers ludiques autour de l'art sont organisés. La première approche se veut sensorielle. L'enfant va toucher les œuvres ou les pierres des monuments. Ensuite, sont abordées, par l'intermédiaire de jeux, les notions complexes d'espace, de volume et de proportion. Et pour finir, on fait marcher sa créativité et on met en pratique tout ce qu'on vient d'apprendre. Cet été, l'éventail des thèmes abordés est particulièrement riche. Les lundis, art de la tapisserie autour de la collection Pauli. Les mardis, créations contemporaines en s'appuyant sur l'exposition de l'abbaye du Ronceray. Les mercredis, voyage sur la route de la vanille autour de l'exposition sur Madagascar. Les vendredis, plongée dans la peau des bâtisseurs d'abbayes.

Pour les 6-12 ans, réservation obligatoire au service éducatif. Tél. : 02 41 60 22 13. Durée d'un atelier 2 h, à partir de 15 h. Tarif : 2 €.

L'arboretum, un jardin d'idées

Des idées à prendre pour un coin de jardin ou seulement l'envie de fleurs ? Une nouvelle promenade à l'Arboretum s'impose. D'autant que les jardins sont en renouvellement constant, aucune visite n'est semblable à la précédente.
En revanche, l'allée des chênes, depuis l'accès rue du Château-d'Orgemont, présente toujours les mêmes splendides spécimens. Certains ont été plantés par Gaston Allard lui-même. Le créateur de

Thierry Bonnet

l'Arboretum en avait mis une belle quantité, trop même : la passion du collectionneur s'est exercée au détriment des arbres, dont certains n'ont pas survécu, trop serrés avec les autres. Mais il en reste beaucoup à admirer : chênes des marais, chênes de Hongrie, chêne chevelu, chêne Zeen, chêne des Afars… De l'allée, on voit sur la droite la collection d'hortensias, visitable deux fois par an, et sur la gauche la collection de conifères, visible pour les groupes, sur demande ou lors des Mercredis du végétal (lire encadré). Nous voici à l'entrée des jardins. La grille bleue franchie, la douve, ses lentilles d'eau et son escalier méritent un coup d'œil. Voici le jardin des Ombrages… ■ **ML**

Jardin ouvert jusqu'à fin octobre, en semaine (sauf mercredi) de 14 h à 20 h ; samedi et dimanche de 8 h à 20 h. Un jardinier est présent de 14 h 30 à 18 h 30.

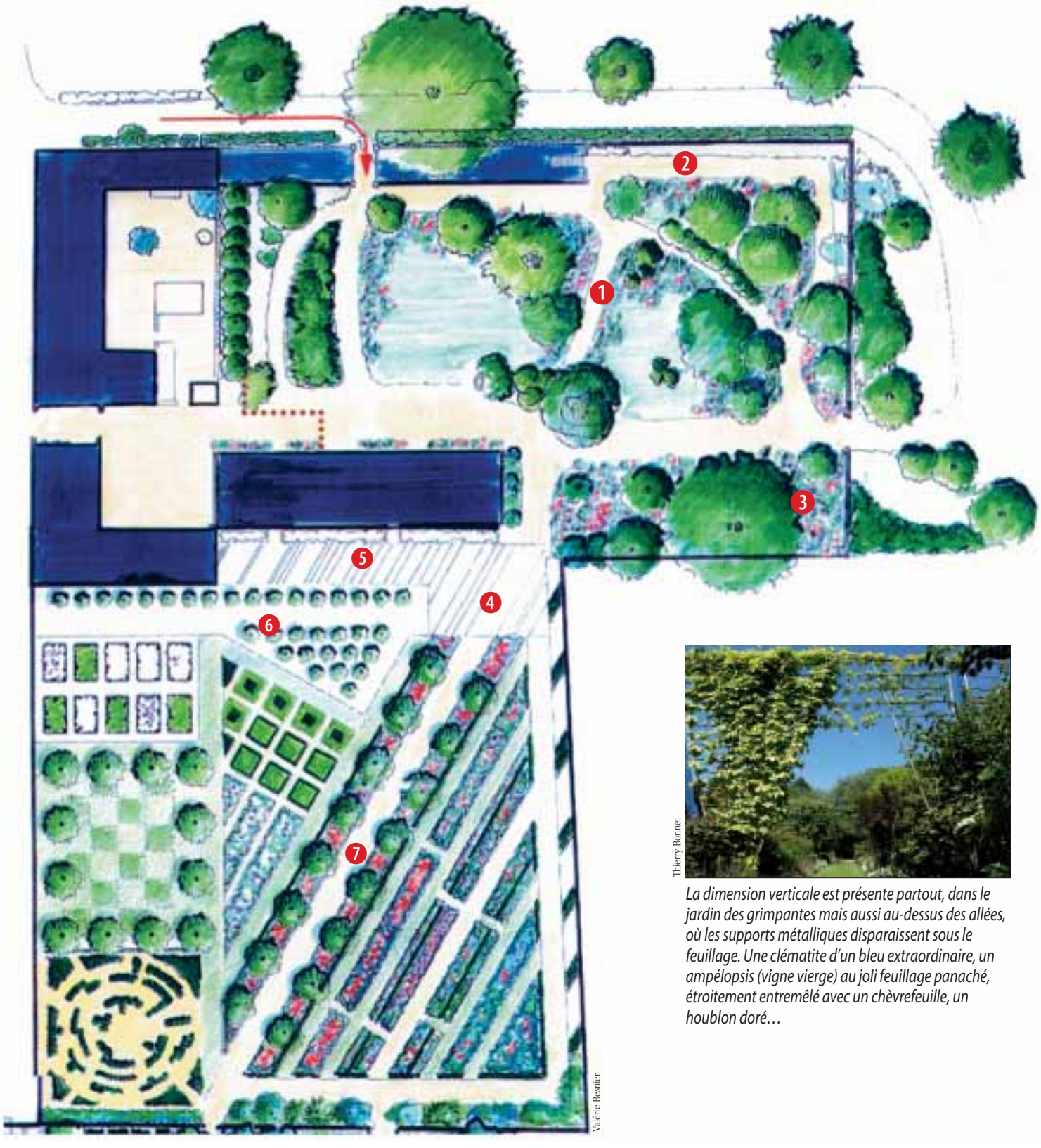

Valérie Besnier

Thierry Bonnet

La dimension verticale est présente partout, dans le jardin des grimpantes mais aussi au-dessus des allées, où les supports métalliques disparaissent sous le feuillage. Une clématite d'un bleu extraordinaire, un ampélopsis (vigne vierge) au joli feuillage panaché, étroitement entremêlé avec un chèvrefeuille, un houblon doré…

Visites guidées

Dans le cadre des Mercredis du végétal proposés par Angers Tourisme, deux visites guidées de l'Arboretum : le Jardin des essais et les statues de François Cacheux, le 30 juillet ; la collection de conifères, le 13 août. De 10 h à 12 h, 5 €, tarif réduit 3 € ; réservation obligatoire à Angers Tourisme, place Kennedy, 02 41 23 50 00.

Thierry Bonnet

Dans le jardin des ombrages (1) les sculptures de François Cacheux sont tellement à leur place qu'elles semblent avoir été plantées par une autre sorte de jardinier. Dans le prolongement de la douve une allée de bambous (2), exotique et mystérieuse. De l'autre côté de l'allée principale, remarquez, au milieu des fuchsias (3), une sente au sol garni d'écorces de pin, qui serpente doucement parmi les plantes.
En sortant du jardin des ombrages, voici l'entrée du jardin des essais (4), et aussitôt : soleil. L'impression est accentuée par la blancheur des dalles, sur la terrasse qui longe la maison de Gaston Allard. Comme un voyage d'Angleterre en Méditerranée, en trois pas. Les bustes de François Cacheux (5) en disent plus long sur la personne représentée que bien des biographies. Un jardin de poteries majestueuses, de quelque six cents litres chacune, présente des petits arbres décoratifs par leurs fleurs, leurs écorces ou leurs feuilles (6). Les allées en diagonale (7) délimitent des mini-jardins plein d'idées. Une dominante de couleur et un assemblage subtil de plantes, petites ou moyennes : fleurs annuelles, vivaces, petites plantes de haies, arbustes, rosiers… Regardez bien parmi les fleurs, vous y verrez des tomates et d'autres légumes, bons à manger et beaux à voir. Tout attire l'œil, suscite l'intérêt et donne des idées. On peut s'en inspirer pour chez soi, c'est l'un des buts.

Thierry Bonnet

Thierry Bonnet

Deux étapes du contrôle de qualité des graines : à gauche, les produits sont semés en terre. Ci-dessus, Jean-Paul Leroux au laboratoire devant des tests de germination.

Chez Bertrand Frères, le bégonia plus cher que l'or

Bertrand Frères ouvre ses portes pour les Rendez-vous horticoles. Une plongée dans l'univers méconnu d'un des trois producteurs français de graines de fleurs.

Tous les jardiniers amateurs connaissent la marque Royalfleur. Néanmoins, peu savent le circuit complexe suivi par les graines des petits sachets vendus en jardinerie. En arrivant chez Bertrand Frères, au carrefour du boulevard Bédier et de l'avenue de Lattre-de-Tassigny, on découvre en premier l'immense champ et ses innombrables lignées de fleurs. *"Nous contrôlons ainsi la qualité de nos graines. Ici, elles poussent dans des conditions difficiles. Nous comparons également nos produits avec ceux de nos concurrents"*, explique Jean-Paul Leroux, directeur opérationnel de l'entreprise. 300 lignes de pétunias ont ainsi été semées, scrupuleusement étiquetées et identifiées. *"Si nous trouvons mieux que nos produits, nous changeons. On s'adapte également aux nouvelles demandes. Pour mettre à jour nos catalogues, nous faisons appel à des experts : photographes, journalistes, stylistes de mode, et même, pour les plantes aromatiques, à des cuisiniers."* La mode est actuellement aux soleils, cosmos, zinnias, capucines, ainsi qu'aux plantes grimpantes.

Différence de taille entre la microscopique graine de bégonia (tube en verre) et la graine de soleil.

Thierry Bonnet

Bertrand Frères propose deux gammes. L'une, grand public, avec 330 références et commercialisée sous le nom de Royalfleur. L'autre, professionnelle, avec trois mille références.
Le catalogue bien défini, il faut produire les graines. La mise en culture se déroule généralement entre mars et avril. Les semences de base sont remises à deux cent cinquante agriculteurs dits multiplicateurs. Ils cultivent les fleurs afin de produire les graines. *"Le rôle des inspecteurs de Bertrand Frères consiste alors en un contrôle régulier. Si au moment de la floraison, une fleur orange sort au milieu d'une lignée jaune. Pas de pitié, on l'arrache."*
D'août à octobre, c'est l'heure de la récolte. C'est aussi celle de la sélection, elle sera implacable : 90 % du poids va disparaître entre les sacs livrés par les agriculteurs et les graines retenues au final. Un premier nettoyage ôte les pétales et les impuretés.

70 000 graines par gramme

"Les graines sans germe vont ensuite être mises hors circuit. Leur caractéristique est d'être beaucoup moins lourde." Une série d'étonnantes machines, avec toboggans et tapis mécaniques, fait le tri en jouant sur le poids, la densité et la force centrifuge. *"Quand il s'agit de petits lots, il nous arrive encore de faire la sélection manuellement avec des tamis"*, un peu comme les chercheurs d'or.
À la densité des grillages, on réalise l'extrême diversité des graines.
Le bégonia en possède une microscopique (70 000 graines par gramme), tandis que celle de l'œillet du poète se mesure en centimètre (1 graine par gramme). *"Au poids, la graine de bégonia coûte plus cher que l'or."*
Ne reste plus qu'à passer le test de germination. Cent graines, prises au hasard dans chaque lot, partent au laboratoire. Placées dans des conditions optimums d'humidité et de température, elles donnent le taux de germination. *"Selon les espèces, il est généralement positif dans une fourchette de 80 à 100 %."*
S'il manque quelques pour-cent, le lot repasse au trieur. Néanmoins, ce test est presque toujours concluant et s'apparente à une assurance de qualité. *"Il nous permet d'objecter au jardinier, qui n'a rien réussi à faire pousser, que son lot germe pourtant à 95 % !"*
Le parcours de la graine s'achève. Elle va connaître un dernier séchage puis, une partie va être stockée à 13 °C dans un milieu faiblement humide. *"La graine ainsi s'endort."* Le reste rejoint la salle d'empaquetage pour être emballé en sachet étanche. Enfin, avec le retour du printemps, les graines prennent la direction des jardineries. Depuis la mise en culture, un an s'est écoulé. ■

Benoît Chanteloup

Depuis 1947…

Bertrand Frères possède deux sites, à Angers et à La Bohalle. L'entreprise de négoce de semence florale est lancée en 1947 par deux frères. Aujourd'hui, Bertrand Frères emploie 72 personnes et réalise 10 M€ de chiffre d'affaires, 40 % auprès du grand public, 60 % auprès des professionnels et des collectivités. Un quart des ventes se fait à l'export à destination de 35 pays. L'entreprise a également diversifié sa production avec une gamme de jeunes plants.

23 Rendez-vous horticoles

Vingt-trois visites pour cette édition des rendez-vous horticoles en juillet et en août. Depuis 1998, cette manifestation permet de découvrir entreprises, jardins et laboratoires de recherche de la filière du végétal.
L'opération est le fruit d'un partenariat entre Terre des Sciences, l'union horticole de l'Anjou et les offices de tourisme d'Angers, Cholet et Saumur. Les visites durent deux heures et se déroulent à partir de 15 h. Tarif : 5 € (2 €, réduit). Réservations obligatoires à l'office de tourisme : 02 41 23 50 00. Un dépliant avec l'ensemble du programme est disponible à l'office de tourisme, place Kennedy. Dans le secteur d'Angers : 9 juillet, INRA et INH à Angers-Technopole ; 16 juillet, Bertrand Frères ; 23 juillet, domaine du Closel, à Savennières ; 30 juillet, établissements Bureau à Savennières ; 6 août, Floriloire, aux Ponts-de-Cé ; 13 août, Agrumes de Méditerranée, à Tiercé ; 20 août, atelier floral, aux Ponts-de-Cé ; 27 août, établissements Lepage, aux Ponts-de-Cé.

Villevêque, château des merveilles

Jean-Patrice Campion

Château de Villevêque, façade d'arrivée.

Le 27 janvier 2003, le conseil municipal acceptait le plus beau legs jamais proposé à la Ville : le château de Villevêque, sa collection de 900 objets d'art ainsi que la fortune mobilière et immobilière de la testatrice, Marie Duclaux-Dickson, suivant en cela la volonté de son mari, Daniel Duclaux.

> HISTOIRE

Rien ne prédisposait Daniel Duclaux à se passionner pour les arts du Moyen Âge. Rien non plus ne l'appelait spécialement à venir en Anjou, mais le jeu de l'art et du hasard a guidé ses pas jusqu'à Villevêque. Il naît le 7 août 1910 à Saint-Mandé. Ses grands-parents sont Auvergnats. Ils s'installent à Paris. Son père, mécanicien, avait un garage à Vincennes. De lui, son fils garde le goût pour la mécanique. Élève doué, grand travailleur, il réussit brillamment en 1927 le concours d'entrée à l'école nationale des Arts et Métiers. 20 en mathématiques ! Lors des résultats, assez surpris de voir qu'il a seulement 2 dans cette matière, alors qu'il pensait avoir réussi, il se résout, timidement, à demander des explications. Après vérification, on s'aperçoit qu'un zéro a été omis après le 2…
Ingénieur des Arts et Métiers, il est d'abord attaché à plusieurs grands établissements de travaux publics et de constructions métalliques, à Paris et à Lille. En 1947, il fonde sa propre entreprise, Électrification – Charpente – Levage (ECL), à Lille, puis à Fâches-Thumesnil et à Ronchin. C'est dans le Nord qu'il fait la rencontre de Marie Dickson, née à Lille en 1911. Il l'embauche comme secrétaire générale de son entreprise et l'épouse en 1950. Les Dickson sont d'origine écossaise, alliés aux Dewulf, qui ont donné à Dunkerque un fameux corsaire, Mathieu Dewulf (1670-1739), émule de Jean Bart. C'est David Dickson, né à Clockbridge en Écosse, qui introduit dans la banlieue de Dunkerque, à Coudekerque, la filature du lin, du chanvre et du jute, puis leur tissage. En 1862, l'usine Dickson emploie 1 254 ouvriers.

"Monsieur le Duc"

La firme Dickson existe toujours aujourd'hui, leader mondial de la toile à store ; ECL de même, leader mondial sur le marché des équipements destinés à la production d'aluminium. Daniel Duclaux avait d'abord lancé son entreprise sur la réalisation d'équipements publics métalliques : ponts, portes pour hangars aéronautiques, grues, équipements portuaires. Dans la grande œuvre de reconstruction d'après-guerre, les marchés étaient nombreux.
Puis, le "Duc" comme l'appellent ses employés, réoriente peu à peu, à partir de 1955, ses activités vers la fabrication de matériels complets pour l'industrie de l'aluminium.
Son génie créateur lui permet de proposer des solutions novatrices. Et finalement Péchiney rachète son entreprise en 1970. Mais Daniel Duclaux reste seul maître à bord jusqu'à sa retraite en 1981…

Admirateur de George Sand

Comment, dans une vie de création aussi bien remplie et de voyages incessants dans le monde entier (le "Duc" était l'unique commercial de son entreprise) a-t-il pu trouver le temps de rassembler une superbe collection sur les arts du Moyen Âge ? La passion est un puissant ressort… Ses premiers achats datent des années 1940. Petits objets pour petits moyens… Premières enchères à Drouot, achats aux Puces : un tirage en bronze du Voltaire de Houdon, des tanagras (statuettes grecques des IVe - IIIe siècles avant J.-C., en terre cuite). *"C'est toute une civilisation, tout un monde qui vient près de vous…"* et qui le faisait rêver : *"l'homme n'est pas fait pour s'abîmer dans des réflexions technologiques interminables"*.

Arch. mun. Angers.

Le collectionneur faisant admirer ses émaux du Moyen Âge.

Regrettant que beaucoup de cadres manquent de culture, il dévore quant à lui les livres qu'il achète à foison chez les bouquinistes de Lille, tous les samedis matin. Des livres d'histoire de l'art, mais aussi de littérature : c'est un grand admirateur de George Sand, de Balzac, de Colette, des poètes du XIXe siècle…
Avec le succès de son entreprise, ses moyens financiers lui permettent, à partir des années 1950, des achats de plus en plus importants. Il s'attache les conseils d'un jeune antiquaire, Philippe Carlier. Tous deux se forment et travaillent de concert. L'ingénieur-collectionneur est éclectique, balayant l'histoire depuis le IVe siècle avant J.-C. jusqu'au XIXe siècle, avec une vraie passion pour le Moyen Âge et la Renaissance. L'antiquaire l'oriente vers des domaines qui l'attirent moins de prime abord, comme les manuscrits enluminés. L'essentiel de la collection est réuni dans les années 1970. Achats internationaux, objets de rang international.
Tous les arts sont réunis : bronze, céramique, dinanderie, émail, ferronnerie, gravure, ivoire, livre, enluminure, ébénisterie, orfèvrerie, peinture, sculpture, tapisserie, textile, vitrail, au total 900 objets qui forment le testament d'une vie dédiée à la technique et aux arts.
Car c'est là l'enfant unique et chéri de M. Duclaux. Mais quel écrin choisir pour de pures merveilles ? Vierge de l'Annonciation siennoise en bois polychrome du début du XVe siècle, grande bible enluminée sur vélin de la fin du XIIe siècle, précieux incunables (premiers livres imprimés, au XVe siècle), tableaux de l'atelier de Rogier Van der Weyden ou du Pérugin, tapisserie mille fleurs aux oiseaux et à la licorne… ?

Demeures et châteaux

Ce sera Villevêque, modeste château somme toute, bâti et rebâti pour plusieurs évêques d'Angers, dont c'était la maison de campagne jusqu'au début du XVIe siècle.
Pourquoi Villevêque et l'Anjou ? Histoire d'un coup de foudre pour une tapisserie de Tournai, vue dans le magazine Demeures et châteaux, la fameuse "Condamnation de banquet", du début du XVIe siècle, si fraîche dans ses coloris…
Aussitôt Daniel Duclaux est attiré, il visite, demande des précisions, mais en homme d'affaires avisé et tenace ne conclut qu'après trois ans de contacts variés, en 1979. Dernière étape, le vœu le plus cher du collectionneur : créer un musée sur place, garder une demeure vivante, faire partager ses passions. La ville d'Angers accepte de poursuivre cette belle aventure de la beauté, *"aux clartés éternelles"*, suivant le poème de Baudelaire, souvent cité par Daniel Duclaux. ■

Sylvain Bertoldi
Conservateur des Archives d'Angers

Visite au château

Le château de Villevêque ouvre ses portes au public à partir du 23 août, les samedi et dimanche, 14 h - 18 h. 44, rue du Général-de-Gaulle, à l'entrée du bourg de Villevêque. Tél. : 02 41 18 24 40.

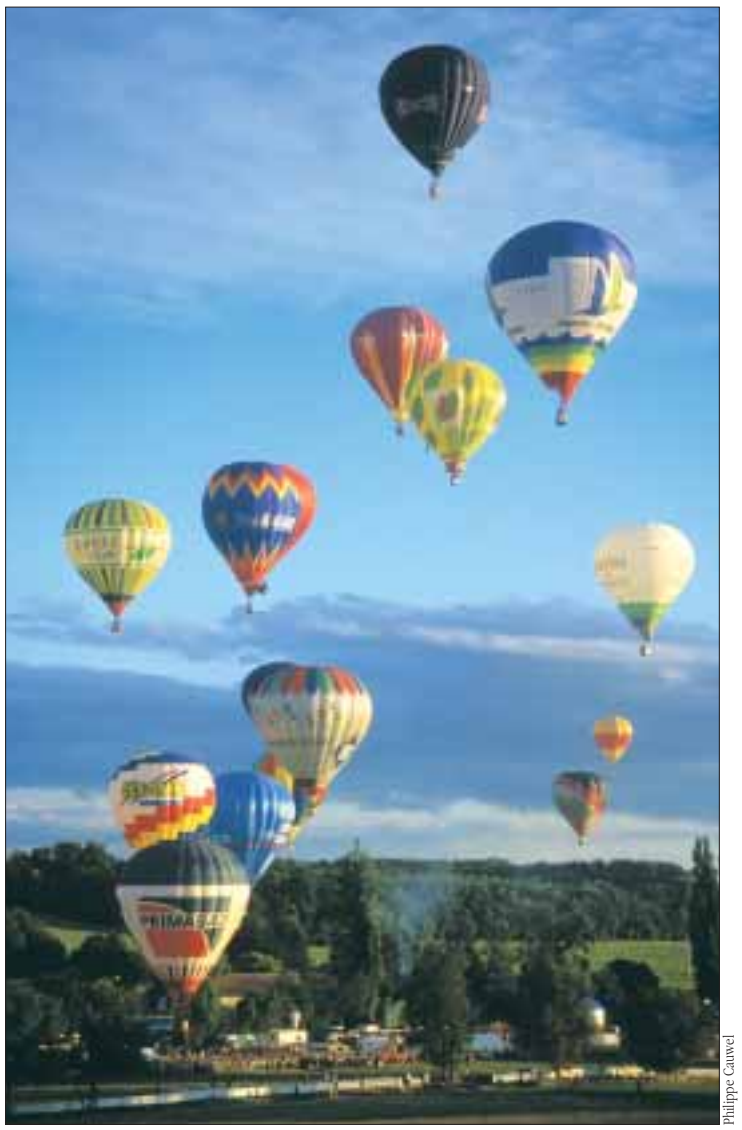

Philippe Cauwel

52 montgolfières participeront aux championnats de France, du 26 au 31 août. 30 ballons "fiesta" s'associeront aux vols.

80 montgolfières dans le ciel d'Anjou

Du jamais vu ! Pour la première fois, l'Anjou accueille le championnat de France de Montgolfières. Cette 29e édition se déroulera à Brissac du 26 au 31 août, avec deux soirées spéciales programmées dans le parc de Pignerolle, à Saint-Barthélemy-d'Anjou. Cinquante-deux équipages (un record de participation !), dont les vingt-cinq meilleurs aéronautes français, sont engagés dans la compétition qui compte pour les championnats du monde, l'an prochain.

Pendant cinq jours, les compétiteurs disputeront neuf vols autour d'épreuves différentes. Au gré de la météo et du directeur de course, il pourra s'agir de rallier un objectif depuis un lieu d'envol libre ou au contraire imposé ; de chasser un ballon "renard" pour se poser au plus près de lui ; de suivre un parcours balisé ; de tenter le "cube" en traçant une route à quatre côtés pour revenir à son point de départ…

Les compétiteurs sont seuls à bord de la nacelle, mais bénéficient de l'aide technique d'une équipe au sol. Au total, de trois à cinq personnes avec le pilote.

Tous les vols auront lieu le matin, entre 7 h et 8 h, et dans la soirée, entre 19 h et 20 h, afin de bénéficier des meilleures conditions de vol. Ces vols auront lieu dans une zone définie, qui va de Saint-Jean-de-Linières à Saumur et de Feneu à Doué-la-Fontaine. Avec des passages très attendus sur fond de Loire, au-dessus des forêts, à l'approche des châteaux de la vallée ou le long des coteaux. Un vrai spectacle pour les yeux, d'autant que les compétiteurs

Philippe Cauwel

ne seront pas seuls dans le ciel d'Anjou. Une bonne trentaine de ballons "fiesta" (publicitaires) les accompagneront dans leurs évolutions. Ces vols fiesta pourront même embarquer des passagers pour des baptêmes de l'air (135 € le vol. Inscription à l'office de tourisme de Brissac, 02 41 91 21 50).

Le public pourra approcher de près les ballons et leurs pilotes le mercredi 27 et le vendredi 29 dans le parc de Pignerolle où deux soirées gratuites sont programmées. Par ailleurs, un festival de l'Air, se déroulera le samedi 30 au château de Brissac, de 14 h 30 à 23 h. Au programme, tout l'après-midi, des sauts en parachute, des démonstrations de cerfs-volants, de la fauconnerie à cheval et des envols de mini-montgolfières téléguidées, le passage des compétiteurs et des vols fiesta.

"La soirée apportera de grands moments de féerie, souligne Philippe Cauwel, maire de Brissac et président de l'association organisatrice Arc en ciel d'Anjou. *Avec un spectacle sons et lumières sur l'histoire de l'aérostation projeté à partir de 21 h 30 sur la façade Sud du château de Brissac. La soirée se clôturera par un "night-glow" : tous les ballons fiesta s'élèveront au-dessus du parc en vol captif et seront illuminés."* ■

Soirées gratuites à Pignerolle, les 27 et 29 août. Festival de l'Air à Brissac, le 30. 8 € (la journée) ; 2 € pour les 12-16 ans ; gratuit pour les enfants. Parking gratuit.

Roger Gaborieau

Ailes anciennes à Marcé

L'aéroport d'Angers-Marcé accueillera les 29, 30 et 31 août, une quarantaine d'avions anciens venus de toute la France à l'occasion du deuxième rassemblement Anjou Ailes Rétro organisé pour la deuxième année par le musée de l'Air. Il s'agit d'une des rares manifestations réunissant ainsi des avions âgés de plus de trente ans et toujours en état de vol. Avec, parmi eux, ceux restaurés par le Groupement de préservation du patrimoine aéronautique angevin. Le public pourra découvrir ces aéronefs les 30 et 31 août, à Marcé.

Des visites guidées seront proposées pour partir à la découverte de ces avions à travers leur histoire, leurs origines et leur rôle dans l'aviation… mais aussi un festival de bande dessinée aéronautique, la visite des ateliers du GPPA…

30 et 31 août, 10 h – 19 h. Gratuit. Animations pour les enfants. Visite possible du musée (2 et 4 €. Gratuit pour les moins de 12 ans). Renseignements : 02 41 33 04 10 et sur http ://gppa.decollage.org

Loisirs autour de l'eau

Thierry Bonnet

Voile, kayak, canoë, pédalo et baignade. Des piscines au lac de Maine, passez l'été au bord de l'eau.

Baignades

Piscines : la Baumette est ouverte les lundi et jeudi, de 12 h à 20 h ; les mardi, mercredi, vendredi et samedi, de 10 h 30 à 20 h ; dimanche et jours fériés, de 10 h 30 à 19 h.
Monplaisir, Belle-Beille, la Roseraie et Bertin sont ouvertes du lundi au vendredi, de 12 h à 13 h 30 et de 14 h 30 à 19 h 30, le samedi de 10 h à 12 h 30 et de 14 h 30 à 19 h, le dimanche de 9 h à 13 h.
Fermetures : Roseraie et Bertin, 12 juillet - 17 août ; Monplaisir, les 14 juillet et 15 août et du 25 août au 21 septembre ; Belle-Beille, 14 juillet, 15 août et du 30 août au 14 septembre. Jean-Bouin est fermée jusqu'au 14 septembre.

Cours de natation (débutants et perfectionnement) dans les piscines Monplaisir (02 41 43 62 35) et Belle-Beille (02 41 48 16 42) en juillet et en août.

La baignade du lac de Maine est surveillée de 12 h à 19 h 45, tous les jours jusqu'au 3 septembre.

Sur l'eau

Le centre nautique propose des locations, tous les après-midi à partir de 14 h :
- bateau-pédalier deux places, de 2,80 € les 20 minutes à 7,60 € l'heure ; quatre places, de 4,50 € à 12,50 € ;
- planche à voile ou canoë deux places, de 7 € l'heure à 13 € les trois heures ;
- dériveur deux places, 13 € les deux heures, 17 € les trois heures ;
- catamaran deux places, 16 € les deux heures, 20 € les trois.

Tarifs réduits (sauf bateau-pédalier) pour les titulaires des cartes Partenaires ou Passe-sports.
Contact : 02 41 22 32 20.

Ville d'Angers

Stages de planche à voile en semaine avec le Swica : de 13 h 45 à 15 h 45 ou de 16 h à 18 h, 100 € ; forfait de 5 heures, à répartir du lundi au vendredi, de 16 h à 20 h, et le samedi, de 10 h à 12 h, 75 € ; navigation libre après un stage, de 20 € pour une semaine à 40 € pour un mois.
Contact : 02 41 73 39 73.

Le NDC voile propose des stages de cinq à dix jours à partir de 6 ans : jardin des lacs ou *Optimist* pour les plus jeunes, découverte de la voile en dériveur ou, à partir de 13 ans, sensations en catamaran. Seule condition : savoir nager. Inscriptions les mardis, mercredis et jeudis de 16 h 30 à 18 h, à l'école de voile.
Contact : 02 41 73 83 00.

Rame, rame… Le Canoë-kayak club d'Angers propose des stages d'une semaine (demi-journée ou journée) pour les 8 - 15 ans, du lundi au vendredi, toutes les semaines jusqu'au 30 août, 50 € ou 70 € la semaine. Contact : 02 41 72 07 04.

Stage voile-kayak (c'est nouveau) du 21 au 25 juillet et du 18 au 22 août, pour les 11-14 ans, 90 € la semaine. Contact : 02 41 73 83 00 ou 02 41 72 07 04.

Après-midi sportifs au lac
Animations sportives au parc de loisirs du lac de Maine, tous les jours de 15 h à 19 h, avec les animateurs sportifs de la Ville et les clubs. Jusqu'au 13 juillet, roller avec Les Hawks ; du 14 au 27, pétanque avec le District ; du 28 juillet au 1er août, athlétisme avec le comité départemental ; volley de plage le 3 août avec la tournée des bords de Loire, puis avec le SCO, du 4 au 8 ; du 11 au 17, tir à l'arc avec la Ville ; du 18 au 22, karaté avec Angers Budo Karaté.
Renseignements sur place ou au 02 41 05 45 25.

Le 3 août : volley de plage au lac de Maine

Un filet, un ballon, trois joueurs de chaque côté… amateurs de manchettes, à vos agendas, voici le volley de plage [1]. Partie le 28 juin de Saumur, la Tournée des bords de Loire s'arrêtera au parc de loisirs du lac de Maine, le 3 août. Cette manifestation, organisée par le comité départemental de volley-ball en lien avec les clubs, propose une découverte du volley-ball autour de nombreuses animations : deux tournois dont un réservé aux joueurs débutants, des jeux d'adresse, du mini volley…
À partir de 14 h, le coup d'envoi sera donné par les "pros" avec les poules de qualification du "tournoi des maîtres". De beaux échanges en perspective et des épreuves finales qui se joueront en soirée, de 18 h 30 à 20 h 30. Ce tournoi est réservé aux joueurs licenciés (4 € par joueur). Pour les joueurs débutants ou les non licenciés, un tournoi spécial "à vous de jouer" démarrera à partir de 15 h. Les inscriptions (2,50 € par joueur) se feront sur place dès 14 h 30. Chaque équipe jouera au moins six matches ; trente-huit équipes étaient engagées l'an dernier.
À côté de la compétition, de nombreuses animations seront proposées aux plus jeunes (à partir de 10 ans) et aux adultes : des jeux d'adresse, du volley avec ballon mou, du mini volley, des ateliers "manchette" et "service", des séances de découverte… Ces animations seront encadrées par des entraîneurs qualifiés. Les animations sont gratuites. Rendez-vous au parc de loisirs du lac de Maine, à côté de la baignade surveillée. ■

Renseignements : 02 41 79 49 87 ou 06 17 32 76 09. volley49@libertysurf.fr

(1) Au lac de Maine, le volley ball de plage se jouera sur… herbe, entre deux équipes mixtes composées de trois joueurs. À ne pas confondre avec le "beach-volley" (en français, volley de plage !), marque déposée et sport olympique, qui se joue sur du sable à deux contre deux.

Yohann Arnaud

> PUBLICATIONS

Bleu Ciel est une nouvelle revue sur le patrimoine aéronautique, lancée par Roger Gaboriau, vice-président du GPPA. Son premier numéro est d'ailleurs consacré au musée de l'air d'Angers et à l'immense travail de restauration réalisé par les bénévoles du Groupement de préservation du patrimoine aéronautique. 10 €.

Loire, 100 millions d'années de beauté. La splendeur du fleuve : paysages, faune, patrimoine, vins… en 140 pages de photos superbes signées Pierre Aucante, Olivier Le Guillou, Louis-Marie Préau, Jean-Baptiste Rabouan et notre photographe Thierry Bonnet. Cheminements, 30 €.

Les amphibiens et reptiles d'Europe, cédérom tout public (Mac/PC) par la société angevine Altaïr. Génération 5.

Pour une poignée de marguerites, de Georges Pochet. Recueil de treize nouvelles fantaisistes. 9 €. Éditions du Petit Pavé, BP 17, 49 320 Brissac.

Sagesses concordantes, par Alain Delaye, préface d'André Comte-Sponville. Une étude de sagesse comparée, suite à une rencontre avec quatre maîtres indiens. Éditions l'Originel, 22 €.

Le bûcheux, le secret de Florentin, le Bourguignon, d'Odette Vadot. Prix national des écrivains ruraux 2003. Éditions Cheminements, collection Gens d'ici. 19 €.

Fontaineloup, de Robert Grandjean. La mort du Grand (tome I) et Mariette, le poids d'un serment (tome II). Éditions Cheminements, collection Gens d'ici, 21 et 20 €.

> INFORMATIONS

Inscriptions au conservatoire national de région, en première année de formation musicale et éveil musical, le 10 septembre, 9 h - 12 h et 13 h 30 - 17 h.
Renseignements : 02 41 24 14 50.

Le centre information jeunesse sera fermé du 28 juillet au 9 août. À partir du 12 juillet, horaires d'été : du lundi au vendredi, 13 h - 17 h 30, fermé le samedi.
Tél. : 02 41 87 74 47.

Le jardin des Beaux-arts sera fermé les 8, 10, 15, 17, 22, 24, 29 et 31 juillet, les 5, 7, 19, 21 et 26 août, pour les spectacles Angers l'été.

> ATELIERS

À la rencontre de son clown, du 25 au 30 août. Moteur action.
Contact : 02 41 25 06 99.

Stages de percussions du Maghreb du 15 au 19 juillet, 21 au 25 juillet et du 25 au 29 août, avec la Galerie Sonore.
Contact : 02 41 66 24 00.

La bibliothèque anglophone d'Angers propose à partir du 1er septembre différentes activités pour s'initier ou se perfectionner à l'anglais. Tél. : 02 41 24 97 07.

> ENSEIGNEMENT

Pour les bourses départementales des étudiants, les dossiers de candidature sont à retirer et à retourner avant le 31 octobre à l'hôtel du département, bureau enseignement supérieur, place Michel-Debré.
Tél. : 02 41 81 43 23
www.cg49.fr/service/enseignement/

Les classes de terminale BEP électronique et de première Bac pro maintenance du lycée professionnel Chevrollier ont remporté le prix Développement durable au concours Classes Belem Pro pour l'originalité de leur site Internet.
www.estuarium.org/site/belem/c_belempro.htm

> RENDEZ-VOUS

Au musée de la communication de Pignerolle, de nouvelles animations sont proposées : visites conférences nocturnes, cinéma en plein air les 9, 10 et 11 juillet, visites spectacles le samedi du 19 juillet au 23 août, sans oublier l'exposition (gratuite) "Rêves de com" présentée jusqu'en octobre.
Renseignements, 02 41 93 38 38.

L'Hélice terrestre, de Jacques Warminsky est un lieu surprenant, œuvre d'art troglodytique. Afin de faire redécouvrir l'art du sculpteur, aujourd'hui décédé, diverses animations sont proposées cet été dont le spectacle de l'auteur Jeannine Valignat, "Dans l'antre des chimères", présenté du 16 au 19 juillet, à 18 h et 21 h. Également, du jazz, de la chanson et du chant lyrique, de la danse, du théâtre ou encore de la poésie. 6 et 8 €.
L'Orbière, Saint-Georges-des-Sept-Voies, 02 41 57 95 92.

Le château de Baugé propose depuis cet été un parcours spectacle autour du roi René, en plus du musée. 10 €. Tarif réduit 4 à 7 €. Gratuit pour les moins de 6 ans. 10 h - 18 h.
Tél. : 02 41 84 00 74.

Le Clos Lucé, demeure de Léonard de Vinci, à Amboise, célèbre le 550e anniversaire de la naissance du génial inventeur. À découvrir : le château mais aussi un nouveau parcours scénographique et audiovisuel à ciel ouvert, avec ses maquettes géantes installées dans le parc… 9 h - 20 h. 11 €, tarifs réduits, gratuit pour les moins de 6 ans.
Tél. : 02 47 57 00 73.

Anne Moreau Morea, peintures. Abbaye de Bouchemaine, du 6 au 14 septembre.

Tous des bêtes, travaux des étudiants des Beaux-Arts d'Angers. Refuge de l'Arche, route de Ménil à Château-Gontier, jusqu'au 31 août, tous les jours de 9 h 30 à 19 h.

> FORMATION

Stages BAFA du 24 au 31 août et du 25 au 30 août.
Les Francas, 02 41 48 02 03
ou les-francas@wanadoo.fr

Formations générales BAFA du 22 au 29 août et du 6 au 13 septembre, et session d'approfondissement, du 25 au 30 août, du 1er au 6 septembre et du 15 au 20 septembre.
Adfocal, 02 41 22 00 88.

> SANTÉ

L'association Sida Infos Service met à disposition deux numéros verts, anonymes et gratuits, 7 jours/7 : le 0 800 840 800, 24 h/24, pour toute information concernant le sida ; et le 0 800 845 800, de 9 h à 23 h, pour toute information concernant les hépatites.

Diabète 49 doit recruter 300 patients d'ici à la fin de l'année et 600 d'ici à la fin 2004, dans le cadre d'un projet expérimental d'amélioration de la prise en charge du diabète.
Contact : 02 41 68 91 26.

> SOLIDARITÉ

Handicap International met en vente pour la rentrée des classes le KIT PLIO : un protège-livre automatique. Pour chaque Kit Plio acheté (5 €), 1 € est versé au profit de l'association.
Disponible dans les grandes surfaces, librairies et papeteries dès juillet.

L'entraide Missionnaire Anjou organise sa vente-exposition à Béhuard les 9, 10, 14 et 15 août.
Contact : 02 41 88 86 48.

L'association Trans-Forme des sportifs transplantés et dialysés organise le 5e week-end sportif, les 13 et 14 septembre. Inscription : 5 €. Tél. : 02 41 87 98 78 ou marielle.falour@free.fr.

> ENFANCE

La Maison Chouette est un lieu d'accueil pour les enfants jusqu'à 4 ans qui peuvent y venir accompagner d'un parent. Elle est ouverte cet été les mercredis, de 15 h à 18 h 30, et vendredis, de 10 h à 11 h 30, au 5, rue Saint-Exupéry. Reprise des horaires habituels le 6 septembre.
Tél. : 02 41 87 63 11.

> COMMERCE

Pour le Marché de Noël, du 3 au 24 décembre, les dossiers de location de chalet sont à retirer dès maintenant auprès des Vitrines d'Angers.
Tél. : 02 41 20 54 41
www.vitrines-angers.com
bruno.pelerin@angers.cci.fr

LES MOTS CROISÉS DE GEORGES OLIVIER

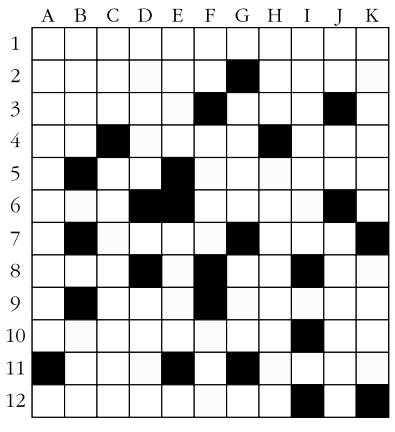

Solution du jeu n° 269

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K
1	B	I	L	L	E	V	E	S	E	E	■
2	I	V	E	■	T	E	M	P	S	■	V
3	L	O	V	E	■	S	P	A	S	M	E
4	H	I	E	■	E	T	I	R	E	■	R
5	A	R	■	O	P	E	R	A	■	I	R
6	R	E	S	T	E	■	E	D	I	L	E
7	Z	■	P	I	E	D	■	R	■	L	■
8	I	L	O	T	■	E	V	A	L	U	E
9	O	■	T	E	E	S	■	P	I	S	■
10	S	O	S	■	T	T	C	■	S	I	R
11	E	U	■	C	U	I	R	E	■	O	U
12	■	I	■	S	I	N	U	S	■	N	E

Horizontal 1) Bâillonnement. 2) Mammifère – Vieux. 3) Office – Retira. 4) Ennui – Greffe – Nid douillet. 5) Le plus fort – Inactifs. 6) Protège doigts – Borne. 7) Pou – Équerres. 8) Pronom – Liaison – Chiffre. 9) Solution – Félin. 10) Intéressé – Le Sélénium. 11) Fin de messe – Panicules. 12) Insolences.
Vertical A) Plante grimpante. B) Indiens – Eau-de-vie. C) Tamis – Vers. D) Anneaux – Position. E) Corde – Adverbe. F) Article – Laïus – Coupelle. G) Organe – Saison. H) Terne – Stupidités. I) Équilibre. J) Négation – Arbre - Ajournement. K) Mouche – Arrivées.

ABONNEZ-VOUS À *VIVRE À ANGERS* !

Vous quittez Angers ? Vous habitez la périphérie ? Vous pouvez vous abonner en renvoyant ce coupon complété et accompagné d'un chèque de 12,20 € libellé à l'ordre du Trésor public à :

Hôtel de ville, service information, B.P. 23 527 49035 Angers Cedex 01.

Nom : ..... **Prénom :** .....
Adresse : .....
Ville : ..... **Code postal :** .....

ENVIRONNEMENT

Environnement santé publique 02 41 05 44 21
(bruit, insalubrité, animaux nuisibles, mauvaises odeurs, pollution…)

Propreté publique 02 41 54 56 00

Tri sélectif TOM *(gratuit sur poste fixe)* 0 800 41 88 00

Déchetteries
Les déchetteries de la Baumette, de Villechien (chemin de la Paperie), du Lac bleu (Adézière, Avrillé), du Petit-Guichard (Saint-Sylvain-d'Anjou), des Brunelleries (Bouchemaine), et la recyclerie Emmaüs (Saint-Jean-de-Linières) sont ouvertes en semaine, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h, le samedi, de 8 h 30 à 18 h, le dimanche, de 8 h 30 à 12 h.

Gestion des déchets 02 41 54 56 10
(jours et heures de collecte des ordures ménagères)

Désinfection, désinsectisation, dératisation, désourisation, chiens errants 02 41 54 56 20

Nids de guêpes, reptiles 18

Pollution de l'eau 02 41 05 44 11

Mesures qualité de l'air-qualité de l'eau 02 41 22 32 30

Douches municipales *2, rue Léon-Jouhaux* 02 41 20 30 84

MAIRIE

Mairie 5 sur 5 0 800 49 05 05
(gratuit depuis un poste fixe)
Ce numéro est à votre disposition pour signaler tout problème : banc endommagé, lampadaire défectueux, nid de poule, tags, vitres brisées, nuisances sonores…

Hôtel de ville (standard) 02 41 05 40 00

Police municipale 02 41 05 40 17
Du lundi au samedi de 8 h 30 à 0 h 30.

Objets trouvés 02 41 05 44 79

SANTÉ

Point accueil santé solidarité 02 41 88 87 40
5, rue de Crimée

Alcooliques anonymes 02 41 48 49 48

Vie Libre 02 41 86 07 22

Sida info service (gratuit sur poste fixe) 0 800 840 800

AIDES (lutte contre le sida) 02 41 88 76 00

Drogues Info service (gratuit sur poste fixe) 0 800 231 313

Tabac info service (0,15 €/mn) 0 803 309 310

SOCIAL-FAMILLE

Samu social sans-abri 115

Plaintes pour discriminations raciales 114

Centre communal d'action sociale 02 41 05 49 49

CLIC 02 41 25 01 11
Centre local d'information et de coordination gérontologique

Relais assistantes maternelles 02 41 87 33 91
3, allée du Haras

SOS Urgences mamans *(garde d'enfant)* 02 41 60 26 38

Angers Proxim'services *(garde d'enfant)* 02 41 20 77 03

Écoute parents - enfants 02 41 43 44 44

Allo enfance maltraitée 119

Sos Amitié (24 h/24) 02 41 86 98 98

Planning familial 02 41 88 70 73
Pour tout conseil ou problème de contraception, grossesse, avortement, prévention des maladies sexuellement transmissibles, viol, violence, inceste.

Sos Femmes 02 41 87 97 22

Divorce et médiation 02 41 31 15 65

Médiation familiale et conseil conjugal (CAF) 02 41 81 14 17

Médiations 49 02 41 68 49 00

Mouvement du Nid 02 41 48 19 28

TRANSPORT

Voirie 02 41 21 54 00

Météo (0,34 €/mn) 08 36 68 00 00

Bus (Cotra) 02 41 33 64 64

Taxis 02 41 87 65 00

Gare routière 02 41 88 59 25

SNCF (0,34 €/mn) 08 36 35 35 35

Aéroport d'Angers-Marcé 02 41 33 50 00

Fourrière automobile 02 41 21 55 00

Sara Stationnement 02 41 24 13 40

URGENCES

Pompiers 18

Police secours 17

SAMU (médecins de garde) 15

Urgences 02 41 35 37 12

Clinique de la main 02 41 86 86 41

Centre antipoison 02 41 48 21 21

Urgence dentiste (le week-end) 02 41 87 22 53

PHARMACIES DE GARDE

*La nuit, **jusqu'à 22 heures,** appeler le commissariat central au* 02 41 57 52 00
***Après 22 heures**, s'y présenter muni d'une ordonnance et d'une pièce d'identité.*
Pour les dimanches et jours fériés
(sauf modification de dernière minute) :

Dimanche 13 juillet
*Pharmacie **Belaud** (place Ney) ;*
*Pharmacie **Beauté** (centre commercial Mollière)*
Lundi 14 juillet (férié)
*Pharmacie **Trouselle** (94, avenue Patton) ;*
*Pharmacie **Durand** (69, rue Bressigny)*
Dimanche 20 juillet
*Pharmacie **Deraeve** (65, boulevard Foch) ;*
*Pharmacie **Harter** (3, avenue Pasteur)*
Dimanche 27 juillet
*Pharmacie **Dolais - Nicolle** (5, place du Lycée) ;*
*Pharmacie **Dequidt** (11, place Monprofit)*
Dimanche 3 août
*Pharmacie **Kœnig** (128, avenue René-Gasnier) ;*
*Pharmacie **Morvan** (centre Jean-Vilar)*
Dimanche 10 août
*Pharmacie **Bienvenu** (place La Fayette) ;*
*Pharmacie **Roux** (65, rue André-Gardot)*
Vendredi 15 août (férié)
*Pharmacie **Fouché** (6, place du Pilori) ;*
*Pharmacie **Sérézat** (9, place Sainte-Croix)*
Dimanche 17 août
*Pharmacie **Giffard** (57, rue de Frémur) ;*
*Pharmacie **Planchet** (100 bis, avenue Pasteur)*
Dimanche 24 août
*Pharmacie **Legall** (8, place de la Visitation) ;*
*Pharmacie **Maechler** (4, place Mendès-France)*
Dimanche 31 août
*Pharmacie **Dufour** (Intermarché Millot) ;*
*Pharmacie **Haurut** (33, rue de la Roë)*
Dimanche 7 septembre
*Pharmacie **Harter** (3, avenue Pasteur) ;*
*Pharmacie **Mousnier** (centre Beaussier)*
Dimanche 14 septembre
*Pharmacie **Breillacq** (centre Leclerc Camus) ;*
*Pharmacie **Gonzales** (374, rue Saint-Léonard)*